

LISTE
3

PROGRAMME 2024-2030



Table des matières

1. Pour une Métropole de services publics modernes au service de tous les habitants	3
Des services de proximité renforcés	3
Une gouvernance plus aboutie et plus moderne	4
Des technologies au service de la population et de l'administration	5
Un personnel communal formé et doté de bonnes conditions de travail	6
2. Pour une Métropole où chacune et chacun peut vivre paisiblement dans l'espace public	7
Des quartiers agréables, apaisés et vivants	7
Une police de proximité, au service des citoyennes et des citoyens	8
Plus de prévention, de proximité et de dialogue en matière de sécurité	9
Développer une politique de sécurité globale et intégrée	10
Outiller les services de police et créer des synergies avec les services communaux	11
3. Pour une Métropole qui permet aux familles et à toutes et tous de s'épanouir	12
Faire du logement une priorité	12
Une ville plus verte, avec des espaces verts plus accessibles	16
Améliorer la propreté publique	17
Favoriser la pratique sportive	19
Lutter contre le coût de la vie	20
Concilier vie professionnelle et vie familiale	20
Une approche intégrée de la santé	21
Déployer une mobilité adaptée à nos quartiers	22
Etre à la pointe en matière de bien-être animal	23
4. Pour une Métropole qui protège les publics les plus fragiles	24
Lutter contre la précarité	24
Une prise en charge des personnes en situation de grande précarité et de détresse sociale	25
Faciliter la vie des personnes handicapées	28
Impliquer et accompagner les personnes âgées	30
5. Pour une Métropole qui crée des emplois et génère de la richesse pour toutes et tous	33
Agir pour renforcer l'existant et accueillir de nouvelles activités	33
L'importance de l'initiative industrielle publique	34
L'accès à l'emploi	35
Soutenir le commerce liégeois	36
6. Pour une Métropole qui fait face au changement climatique	39
Réussir la transition énergétique	39
Promouvoir l'alimentation saine en lien avec sa Ceinture Alimentaire	40

7.	Pour une Métropole du quart d'heure et qui mise sur le transport en commun confortable	44
	Repenser la mobilité au profit de tous.....	45
	Révolutionner le transport en commun	46
8.	Pour une Métropole qui place les citoyens au cœur des décisions	48
	Renforcer la participation citoyenne.....	48
	Egalité, non-discrimination et droits des femmes	49
9.	Pour une Métropole qui offre un avenir à tous – l'enseignement : une priorité	51
	Miser sur l'enseignement pour se former	51
	Une ville pour les jeunes.....	55
10.	Pour une Métropole culturelle et ouverte sur le monde	57
	Liège, métropole culturelle.....	58
	Poursuivre le repositionnement international de Liège.....	60
	Liège, une ville avec son Université.....	61
	Faire de Liège une destination de « city trip ».....	62

1. Pour une Métropole de services publics modernes au service de tous les habitants

Le PS et VEGA réaffirment leur attachement aux **services publics** et leur volonté de les développer afin de répondre aux nouveaux défis de l'époque. Ils affirment que l'idée de Service public, en tant que garantie des droits fondamentaux de chacune et chacun, reste plus que jamais d'actualité. La ville est le lieu où la qualité et la diversité des services publics ont le plus de rôles à jouer en termes de bien-être de chacun, mais aussi de cohésion sociale.

Dans un contexte budgétaire difficile, la priorité sera d'obtenir de la part des niveaux de pouvoirs supérieurs un **refinancement des Villes** en matière de pensions, de police, de sécurité civile et d'allocations sociales (RIS et ERIS).

Il s'agira également d'analyser toutes les pistes visant à accroître les recettes locales, en veillant à **préserver les ménages à bas revenus et les petits commerces locaux indépendants**. Afin de renforcer l'équité fiscale, le travail de mise à jour des revenus cadastraux sera intensifié afin que chaque propriétaire contribue de manière équitable au financement des services publics.

Le PS et Vega prévoient également de soutenir activement la mobilisation de l'épargne citoyenne, au bénéfice de projets coopératifs qui améliorent la qualité de vie de tous les habitants et la résilience sociale, économique et environnementale de la Ville (tels que : Jardin de la Porte aux Oies, Novacitis, Cooperlic...).

Ce **juste financement** du service public vise à mettre en œuvre les propositions qui figurent dans ce document, et en tout premier lieu le renforcement de **dispositifs de proximité** dans tous les quartiers de Liège : mairies de quartier, écoles, crèches, maisons de jeunes, services aux seniors, bibliothèques, salles et terrains de sport, commissariats, doivent être accessibles à toutes et tous, sans discrimination d'aucune forme.

De même, ce service public de qualité repose sur les hommes et les femmes qui le rendent. Le PS et VEGA s'engagent à veiller à **l'attractivité et à la qualité de l'emploi communal**.

Des services de proximité renforcés

L'accessibilité et la qualité des services publics, en particulier les services communaux, sont essentielles pour assurer l'intégration de chacune et chacun.

Malgré les difficultés budgétaires, la Ville de Liège et la Zone de Police locale ont tenu à maintenir une présence forte dans les quartiers. Ainsi, chaque citoyen peut trouver à proximité de chez lui une mairie de quartier ainsi qu'un commissariat.

Certains services ont également été renforcés à destination de publics spécifiques. C'est le notamment le cas avec la création et le développement de la MADO (maison de l'adolescent)

qui offre un lieu d'écoute et d'information pluridisciplinaire, ainsi qu'un centre de ressources pour les jeunes de 11 à 22 ans.

Dans cette droite ligne, le PS et VEGA veulent :

- **continuer à investir massivement dans les services de proximité.** En particulier, les mairies de quartier, qui jouent déjà un rôle important, doivent être consolidées, les effectifs des agents de quartier, des gardiens de la paix et des stewards urbains doivent être augmentés ;
- **garantir l'accessibilité géographique** des services publics à tous les habitants en développant les réseaux de mobilité active structurants dans cette perspective (cheminements piétons et cyclistes continus et sécurisés) ;
- amplifier le soutien aux Comités de quartier, notamment par des appels à projets soutenus financièrement (tel que l'appel lancé en 2024), et ce afin de les aider à contribuer à l'objectif de cohésion sociale ;
- intégrer les publics précarisés et augmenter leur participation aux activités, services et projets de quartier, via la coproduction avec les habitants et les associations locales.

Une gouvernance plus aboutie et plus moderne

Plusieurs mesures ont été prises ces 6 dernières années en matière de bonne gouvernance, notamment en matière de transparence et de publicité de l'administration :

- la composition des cabinets du Bourgmestre et des Echevins est accessible sur www.liege.be ;
- la liste de toutes les désignations dans les asbl communales et les intercommunales est également en ligne ;
- les principaux documents budgétaires (budgets et comptes) sont également accessibles en ligne ;
- la liste de tous les subsides octroyés par le collège communal en exécution du budget est communiquée tous les 6 mois aux membres du conseil (et donc à l'opposition).

Un meilleur contrôle des intercommunales a pu être mis en place via l'organisation, à chaque fois que nécessaire, d'une commission générale spécifiquement dédiée à la préparation des assemblées générales des intercommunales. Le PS et VEGA veulent poursuivre dans cette voie.

Nous souhaitons également :

- améliorer la transversalité des départements au sein de l'administration ;
- poursuivre le travail entrepris en matière de simplification administrative, notamment grâce à l'utilisation des outils informatiques et le développement des procédures administratives « en ligne », en garantissant parallèlement la possibilité d'interagir avec du personnel humain et de recourir à des documents papier ;
- systématiser le principe de l'appel à projets pour l'organisation des manifestations touristiques et folkloriques qui se déroulent à Liège (Village de Noël, Village gaulois...) ;

- rechercher activement les meilleures pistes de synergies et d'économies d'échelle entre la ville et ses entités fédérées (Police, CPAS,...) dans l'intérêt de chaque institution ;
- faire vivre la « veille » mise en place lors de la législature écoulée, afin d'informer le Collège et les services des possibilités de subventionnements européens, fédéraux, régionaux ou communautaires qui s'offrent à la Ville ;
- intégrer la dimension du genre, de la diversité et des enjeux environnementaux dans toutes les politiques, mesures et actions de la Ville ainsi que dans les lignes budgétaires (genderbudgeting, green budgeting, equity-budgeting,...).

Des technologies au service de la population et de l'administration

Depuis sa création, la plate-forme E-Guichet créée par la Ville n'a cessé de se développer. Elle permet aujourd'hui de commander de nombreux documents administratifs en ligne sans se déplacer et d'introduire des demandes, comme la création d'emplacements de stationnement réservés aux riverains.

Il s'agit d'un excellent exemple de l'opportunité que constituent les nouvelles technologies.

En parallèle de ces évolutions techniques, le PS et VEGA tiennent à maintenir les services de proximité qui peuvent aider le citoyen dans ces diverses démarches. Si des évolutions sont souhaitables dans l'utilisation du numérique, il est nécessaire de continuer à lutter contre la fracture numérique et de maintenir aussi longtemps qu'il le faudra des services en présentiel.

Ces évolutions sont également souhaitables au sein des services communaux. L'informatisation des processus et la modernisation des outils doivent permettre de libérer le personnel de certaines tâches tout en maintenant le niveau d'emploi, donc la qualité du service offert au citoyen.

En la matière, nous proposons :

- d'augmenter le nombre de démarches administratives réalisables via E-guichet, et l'ouvrir à un maximum de départements (notamment l'urbanisme) ;
- de poursuivre le développement de l'open data, qui met à disposition de nombreuses informations et statistiques communales ;
- de généraliser l'usage de l'outil informatique, notamment pour toutes les communications internes à l'administration, ce qui permet de réduire les coûts de fonctionnement ;
- d'informatiser les services et le processus de gestion des demandes d'aides sociales adressées au CPAS ;
- de renforcer et améliorer l'utilisation de la plate-forme dédiée à l'alimentation locale notamment à travers l'échange d'informations des professionnels Horeca pour renforcer l'offre et la demande sur les produits locaux.

Un personnel communal formé et doté de bonnes conditions de travail

Le rassemblement des services communaux au sein de la Cité administrative a constitué une étape importante vers plus de collaboration et de synergies. Dans cet esprit, l'arrivée d'une grande partie des agents du CPAS dans les mêmes locaux a permis divers rapprochements et une meilleure intégration.

Ces dernières années, une attention particulière a également été accordée à la formation du personnel communal et à l'amélioration de ses conditions travail. Notamment, la mise en place du télétravail a constitué un chantier d'importance et a nécessité le développement d'outils adaptés. En 2021, un Service Bien-être et Qualité de vie au travail et Prévention des risques psychosociaux a également été créé pour coordonner ces questions essentielles.

Nous voulons poursuivre dans cette voie, et nous proposons de :

- défendre la nomination du personnel : celle-ci contribue à l'attractivité de l'emploi public ;
- valoriser les agents communaux via des campagnes de communication ; il s'agira à la fois de valoriser leur travail, mais aussi d'attirer des talents en expliquant les enjeux, les raisons d'être, la plus-value, en particulier la vertu "d'ascenseur social" grâce à la progression des carrières via des épreuves internes ;
- poursuivre la formation continuée du personnel afin de renforcer les compétences liées aux métiers de l'administration mais aussi pour susciter l'adhésion de tous les agents aux principes fondamentaux du service public que sont l'objectivité, la neutralité et l'égalité des citoyens devant la loi ;
- poursuivre le développement du programme Mens Sana, qui propose au personnel communal divers ateliers « bien-être » ;
- continuer à offrir au personnel communal et du CPAS en contact avec le public une formation adaptée à leurs besoins en termes d'accueil, de gestion du stress, des situations conflictuelles ;
- renforcer la présence de personnes en situation de handicap dans la fonction publique communale et favoriser l'accès équilibré des hommes et des femmes à des fonctions dirigeantes ;
- poursuivre les actions de sensibilisation du personnel communal à la diversité ;
- renforcer la visibilité des offres d'emploi de la Ville et veiller à leur diffusion auprès des demandeurs d'emploi et des bénéficiaires du RIS en particulier, à travers les acteurs publics et associatifs qui les accompagnent et les forment (CPAS, Promotion sociale, organismes ISP, ...).

2. Pour une Métropole où chacune et chacun peut vivre paisiblement dans l'espace public

L'insécurité est une préoccupation majeure de la population. Le PS et VEGA entendent investir dans la **police de proximité**, de manière à renforcer la présence policière à pied et à vélo dans le centre-ville, mais aussi dans tous les quartiers, sans exception.

Il s'agira de doter la zone de police des moyens budgétaires nécessaires.

L'inspecteur de quartier doit être partout une personne de référence, accessible, disponible et connue de la population. Il s'agira également de favoriser le recrutement de policiers **issus de tous les quartiers liégeois**.

La qualité de l'accueil dans les commissariats sera améliorée, notamment en matière d'accueil des victimes et de respect de la confidentialité des échanges.

Le centre-ville et les quartiers qui lui sont limitrophes feront l'objet d'une attention spécifique, de manière à **éradiquer, avec les autres niveaux de pouvoir, la criminalité liée à la présence des réseaux de la drogue**. L'appui des services fédéraux sera requis. Il s'agira également de contraindre, dans la limite des moyens légaux, les personnes toxicomanes à rejoindre les services de soins et de prise en charge.

L'insécurité liée au trafic, et en particulier **les comportements inadéquats entraînant une mise en danger des usagers** plus faibles par des usagers envahissants (parking sauvage, arrêts "minute" sur les pistes cyclables et espace piétons) ou agressifs verbalement et physiquement (dépassement dangereux, vitesse excessive, insultes et menaces verbales et physiques dans le cadre du partage de la voie publique) **sera réprimée et sanctionnée**.

La lutte contre les **comportements racistes et sexistes** dans l'espace public, contre la violence intra-conjugale et contre la violence à l'égard des usagères et usagers actifs seront des priorités.

Enfin, l'apaisement des espaces publics passe aussi par une **réduction de la publicité** : nous continuerons à refuser les demandes de renouvellement de permis pour les grands panneaux publicitaires, de manière à réduire progressivement leur nombre.

Des quartiers agréables, apaisés et vivants

Nos quartiers sont des lieux de commerce, d'habitat, de travail, de loisirs mais aussi de culture et de festivités. Ce sont des espaces de vie aux multiples réalités qui doivent pouvoir coexister harmonieusement. L'action publique joue un rôle essentiel dans la lutte contre les nuisances diverses qui peuvent naître de cette cohabitation.

Par une action concertée avec les différents acteurs concernés, le PS et VEGA veilleront à développer des espaces où la tranquillité et la convivialité priment.

Afin de rendre nos quartiers plus agréables, nous proposons de :

- identifier avec les habitants, les commerçants et tout autre usager les lieux publics considérés comme insécurisants afin de développer des plans d'action adaptés aux réalités de terrain ;
- identifier les espaces et immeubles à l'abandon, sources de nuisances pour le voisinage (squats, deals, malpropreté, ...) et impulser des projets de réhabilitation ;
- poursuivre la lutte contre les logements insalubres et indignes ;
- développer des projets de requalification de quartiers, qui prévoient une mixité des fonctions (logements, commerces, services) afin d'éviter que certains quartiers soient « sans vie » à certaines heures ou certains jours de la semaine ;
- poursuivre les aménagements en matière de sécurité routière afin de protéger les usagers les plus faibles (enfants, deux-roues, piétons, personnes à mobilité réduite) ;
- Apaiser les abords des grandes infrastructures sportives (Standard, RFCL...) lors des matchs (réduction de la pression automobile, réduction des nuisances...) ;
- lutter efficacement contre les comportements routiers irresponsables et insécurisants, notamment en poursuivant le déploiement de radars répressifs aux endroits les plus accidentogènes et en intervenant de manière plus fréquente face aux actes agressifs (« road rage ») que peuvent subir tous les types d'usagers de la chaussée : chauffeurs de bus et de taxi, automobilistes, cyclistes, piétons, ... ;
- développer des plans de mobilité afin de soulager certains quartiers, victimes d'un trafic non adapté (vitesse, poids-lourds, by-pass) ;
- poursuivre et amplifier la lutte contre les incivilités et les nuisances urbaines, et cela via des campagnes de sensibilisation mais également une répression accrue ;
- assurer l'effectivité de l'application des sanctions administratives communales ;
- maintenir l'interdiction de diffusion de musique amplifiée aux terrasses des cafés ;
- assurer l'effectivité du respect du volume des émissions sonores autorisées dans l'espace public.

Une police de proximité, au service des citoyennes et des citoyens

Les espaces publics sont, s'ils sont bien conçus et bien gérés, des lieux de détente mais aussi de sociabilité, de rencontre, de cohésion sociale. Leur qualité et leur bon usage sont primordiaux à la qualité de la vie urbaine, à la qualité de vie des habitants.

En matière d'apaisement de l'espace public, l'action sur le terrain de la police est déterminante.

Le PS et VEGA veulent une Police présente, accessible et proche du citoyen. Une police de proximité, centrée sur ses missions de protection et d'assistance aux personnes, de prévention de la délinquance, de rappel de la norme et de répression des comportements délictueux ou inadaptés.

Aujourd'hui, la police de quartier, fonctionnalité essentielle en la matière, représente à Liège plus de 40 % de l'effectif total de la Zone de Police. Afin d'accentuer sa présence en rue, la

police a augmenté sa capacité à mettre en place des patrouilles cyclistes et a augmenté son nombre de vélos.

Le PS et VEGA veulent :

- accroître les patrouilles pédestres et à vélo, pour assurer une meilleure visibilité des policiers dans les quartiers et au centre-ville, en particulier aux endroits et aux moments les plus sensibles, dont les soirs de week-end ;
- assurer la présence de plus de policiers ou de gardiens de la paix à l'entrée et à la sortie des écoles ;
- poursuivre la politique de prise en charge de tâches administratives par du personnel civil, afin de renforcer la présence des policiers sur le terrain ;
- faire de l'inspecteur de quartier une personne ressource identifiée et disponible ;
- améliorer l'intervention et l'aide de première ligne ainsi que la qualité de l'accueil dans les commissariats ;
- renforcer la formation des agents à la gestion des incivilités liées au genre, notamment dans le cadre de la loi « sexisme » de 2014 ;

Plus de prévention, de proximité et de dialogue en matière de sécurité

Sentiment de sécurité et cohésion sociale vont de pair. Il est donc essentiel de développer encore les actions de prévention, d'accompagnement des victimes et toutes les initiatives de médiation qui sont mise en œuvre de longue date à Liège.

Lors de cette législature, les actions de prévention ont été nombreuses. On peut citer par exemple la réalisation de marches exploratoires ou la promotion de l'application APP-Elles destinée à lutter contre les violences sexistes et sexuelles.

Dans cette logique, la décentralisation des infrastructures publiques dans les quartiers joue un rôle clé, notamment pour soutenir une action « connectée » aux spécificités propres de chaque quartier, un meilleur dialogue avec la population et une appréciation plus fine des réalités du terrain.

A cette fin, nous proposons de :

- développer tous les dispositifs de prévention et de proximité, par une présence accrue et coordonnée de médiateurs, agents de prévention, éducateurs de rue ... ;
- maintenir les dispositifs de cohésion sociale dans les quartiers (maisons intergénérationnelles, services de médiation, animateurs socio-sportifs, bibliothèques,...) ;
- permettre le recrutement et le déploiement de Gardiens de la Paix supplémentaires ;
- continuer à développer les mesures de sécurisation de certaines professions à risques (pharmaciens, libraires, ...) ;
- renforcer la promotion du dispositif de techno-prévention chez les particuliers ;
- renforcer les mesures d'accueil et d'accompagnement des victimes (enfants témoins de violences, maltraitance intrafamiliale, victimes de racket...)

- en particulier, concernant les violences conjugales, renforcer les dispositifs d'aide aux victimes et mettre en place des séances d'information et de sensibilisation du personnel communal susceptible d'entrer en contact avec les victimes : assistants sociaux, aides à domicile, puéricultrices, personnel enseignant,... ;
- renforcer l'accès aux droits individuels fondamentaux (droit à la vie, à l'intégrité physique, au procès équitable, ...) de toutes et tous, sans discrimination de quelque nature que ce soit ;
- Systématiser les actions de prévention des risques liés aux addictions dans les lieux festifs permanents et ponctuels de la Ville, et orienter les personnes vers les services publics et associatifs locaux de prévention et de traitement des assuétudes (toutes assuétudes considérées : alcool, drogues, médicaments, ...) ;
- assurer l'orientation et la prise en charge des personnes alcooliques et toxicomanes en collaboration avec les services adéquats, en ce compris les établissements hospitaliers, dans la limite des moyens légaux.
- développer des actions de sensibilisation contre la banalisation de la prostitution ;
- renforcer les actions de soutien aux personnes prostituées, particulièrement l'offre médicale, sociale, psychologique et de bien-être ;
- faire de la lutte contre le proxénétisme une des priorités des services de police.

Développer une politique de sécurité globale et intégrée

La résolution des problèmes de sécurité implique toujours de multiples acteurs et des méthodes renouvelées.

Afin de trouver les solutions adaptées et cohérentes, il est donc indispensable d'associer les différents maillons de la chaîne de sécurité : la police et le système judiciaire, bien entendu, mais aussi les dispositifs de proximité ou le secteur associatif.

Le PS et VEGA souhaitent soutenir et amplifier cette approche de la sécurité, à la fois globale et intégrée.

Lors de la précédente législature, un projet pilote de coordination pluridisciplinaire réunissant les services de la Ville et de la Police a été mis en place dans le quartier d'Outremeuse et a donné d'excellents résultats. Fort de cette expérience, il a ensuite été transposé dans deux autres quartiers (Guillemins et Saint Léonard). En rassemblant l'ensemble des services communaux concernés, ces espaces de coordination permettent d'appréhender les problématiques qui entachent la qualité de vie dans les quartiers.

Concrètement, nous voulons :

- créer des espaces de dialogue et de concertation entre les usagers des quartiers et les services publics ;

- redynamiser le Conseil communal consultatif de Prévention et de Sécurité, ainsi que ses ateliers thématiques ;
- poursuivre la mise en œuvre de coordinations pluridisciplinaires dans les quartiers et en faire le mode de fonctionnement structurel du service public.

Outiller les services de police et créer des synergies avec les services communaux

Les budgets de la police ont été considérablement augmentés lors de cette législature : la dotation communale est passée de 58,6 millions € en 2018 à 86,8 millions € en 2024, soit une augmentation de 48% !

Grâce à ces moyens, la police liégeoise est dotée de matériel de pointe, destiné à assurer la sécurité de la population mais aussi des policiers eux-mêmes.

Afin d'améliorer encore l'utilisation de ces moyens, les synergies avec les services communaux doivent être renforcées.

Nous voulons :

- poursuivre l'équipement de la zone de police en matière de contrôle du stationnement et de la circulation (scan cars, caméras ANPR, radars automatiques...) afin de permettre aux agents de terrain de prendre en charge d'autres problématiques, plus sensibles ;
- ouvrir et organiser l'accès de la zone de Police à l'ensemble des outils développés par la Ville (portail cartographique, espaces documentaires partagés...) ;
- poursuivre l'installation des caméras de surveillance aux endroits sensibles, dans le respect de la vie privée ;
- la criminalité ne s'arrêtant pas aux limites administratives de la commune, élargir aux communes qui le souhaitent l'accès au service du peloton anti-banditisme de la Police.

3. Pour une Métropole qui permet aux familles et à toutes et tous de s'épanouir

Les candidats socialistes et VEGA souhaitent poursuivre le travail en cours visant à rendre la ville plus facile et agréable à habiter pour les familles, qui restent aujourd'hui trop nombreuses à la quitter lorsqu'arrivent des enfants. Il s'agira de miser prioritairement sur la qualité de vie, la santé et la sécurité des habitants, en reconquérant les espaces publics et en mettant **les besoins des enfants et des adolescents au cœur** des préoccupations communales, notamment à travers la création d'une compétence échevinale de la « **ville à hauteur des enfants** ».

En concertation avec l'autorité régionale, les groupes PS et VEGA, en accord avec des nombreuses associations, souhaitent **lutter activement contre le bruit et la pollution de l'air**, à travers des mesures structurelles (réduction du transit des poids-lourds, réduction du trafic automobile, zones à vitesse limitée, contrôle des véhicules polluants et bruyants, rues scolaires, soutien à la mobilité cycliste dans les écoles secondaires, remplacement des systèmes de chauffage les plus polluants) mais aussi à travers le renforcement des outils de monitoring et des mesures d'urgence lorsque les normes sont dépassées.

La création d'espaces verts de quartier sera poursuivie. Il s'agira également de construire **deux ou trois grandes plaines de jeux** où les familles pourront venir passer quelques heures agréablement. Les horaires d'ouverture des parcs et des infrastructures sportives (piscines notamment) seront **élargis**. Un travail sera mené avec l'ensemble des musées de la métropole afin de proposer un **abonnement annuel familial**, à tarif démocratique.

Les déplacements devront être facilités et sécurisés : la sécurité des piétons sera accentuée via la **tolérance zéro** envers le parking sauvage et la protection des passages et cheminements piétons.

Enfin, les groupes PS et VEGA veulent augmenter de 15 % le nombre de places publiques d'accueil d'enfants (soit **150 nouvelles places**), afin de rapprocher la Ville au maximum du taux de couverture de 33 % fixé par l'ONE.

Ces mesures, en plus d'améliorer le quotidien de nos concitoyennes et concitoyens, doivent contribuer à **réduire l'étalement urbain** et à améliorer l'état des finances communales.

Faire du logement une priorité

Le logement est un droit fondamental. Le PS et VEGA en font une priorité : l'objectif est de permettre à chacune et chacun de trouver un logement adapté à ses besoins et à un coût qui corresponde à ses moyens.

Autrement dit : un logement abordable et de qualité, pour tous.

Cela passe par une **production accrue de logements publics**, mais pas seulement : la production de **logements privés** doit être guidée et soutenue elle-aussi par l'action publique.

Les perspectives démographiques établies par le Bureau fédéral du Plan ces dernières années prévoient que, par rapport aux perspectives qu'il émettait il y a dix ans, la population wallonne ainsi que celle de l'arrondissement de Liège augmenteront beaucoup plus modestement que prévu.

Ceci étant, il n'en reste pas moins très important et nécessaire pour la Ville de Liège, coeur de la Métropole, d'augmenter son offre de logements.

La dernière législature a été particulièrement productive en la matière, avec des avancées significatives dans des projets tels que l'éco-quartier de Coronmeuse (où la Ville a imposé au développeur de consacrer 10 % de l'offre à du logement abordable) ou le redéploiement de Bavière.

Nous concentrerons nos forces sur des sites à réaffecter, par exemple le site de "LBP" à Chênée ou le site "St-Joseph/Légia" à Sainte-Marguerite.

C'est également le cas dans la production de logements publics : via sa Régie foncière communale, la Ville veille elle-même et de différentes façons à produire du logement à prix abordable, 20 % en dessous des prix du marché. Il faut par conséquent augmenter les moyens de notre Régie foncière, qui est LA structure la plus adaptée pour mener des opérations de rénovation urbaine. Actuellement, la Régie foncière compte 293 logements.

Le territoire de Liège possède suffisamment de terrains et bâtiments très bien localisés à remobiliser et réaffecter, **sans devoir grignoter les espaces naturels à préserver.**

Le PS et VEGA veilleront à exploiter ces ressources pour la création à bon rythme de nouveaux logements de qualité, avec une production en suffisance de logements à prix abordables.

C'est pourquoi nous prioriserons les projets d'habitat durable, préserverons les espaces verts et refuserons les « maxi-projets » qui nuisent au cadre de vie.

Nos propositions se concentrent sur :

- l'augmentation de l'offre de logements,
- l'amélioration de la qualité des habitations,
- le renforcement de l'inclusion sociale.

Pour augmenter l'offre de logements, nous proposons de :

- lutter contre l'inoccupation des logements : en poursuivant la réalisation de l'inventaire légal et officiel des logements inoccupés sur tout le territoire de la ville et, en cas d'inaction des propriétaires, en mettant en œuvre les procédures de prise en gestion du logement en vue de sa mise en location, par exemple via l'AIS, ou en intentant des actions en justice en cessation visant à contraindre les propriétaires à prendre toute mesure utile afin d'assurer l'occupation du logement dans un délai raisonnable. Par ailleurs, augmenter la taxe sur les bâtiments vides dès la première année complète d'inoccupation.
- Etablir un inventaire des bâtiments publics ou privés non affectés au logement et pouvant changer de fonction et promouvoir leur réaffectation ;
- Encourager l'affectation des étages supérieurs des commerces à des logements, par la mise en place d'outils de sensibilisation et d'incitants à destination des propriétaires
- Utiliser une partie des montants des charges d'urbanisme à la rénovation et à la production de logement public de manière à ce que 10% des nouveaux logements issus de promotions immobilières (y compris les kots) soient mis à disposition du secteur public.

Pour améliorer la qualité des habitations, nous proposons de :

- Lutter contre les situations de surdensification de certains immeubles au détriment des conditions de vie des locataires ;
- Étendre l'audit énergétique gratuit à d'autres ménages au-delà des revenus modestes ;
- Sensibiliser les citoyens à l'économie d'énergie ;
- Prendre des mesures positives visant à améliorer le cadre de vie et la cohabitation dans les zones résidentielles et notamment l'aménagement d'espaces de convivialité, l'entretien des abords et des parties communes, des actions de sensibilisation au bruit et le soutien à des initiatives prises en vue de renforcer la cohésion entre voisins.
- Prévoir lors de la construction d'ensembles d'habitations un local réservé au tri des déchets, des emplacements à vélos, des jardins collectifs et la possibilité de créer des toitures vertes.
- Mener des actions d'information et de prévention en matière de lutte contre le monoxyde de carbone.

Pour renforcer la cohésion sociale, nous proposons de :

- Renforcer la promotion du calculateur de loyer indicatif pour aider les citoyens à déterminer le loyer approprié ;
- Favoriser la création de logements avec un espace extérieur privatif ou collectif ;

- Réfléchir à des projets d'urbanisme transitoire pour les bâtis inoccupés en vue de favoriser la cohésion sociale dans les quartiers.

D'une manière plus spécifique, les groupes PS et VEGA proposent également des solutions pour les publics suivants :

1. Étudiants

- Développement de kots : Poursuivre le développement d'ensemble de kots, et renforcer les mesures de contrôle des règles urbanistiques, afin d'éviter la division d'immeubles destinés aux familles ;
- Kots à loyer accessibles : Créer des logements publics pour étudiants à loyer accessible pour lutter contre la précarité étudiante ;
- Intégration dans les quartiers : Favoriser une intégration harmonieuse des logements étudiant dans les quartiers afin d'assurer une offre suffisante en qualité et en quantité.

2. Personnes à revenus modestes

- Doublement des logements privés gérés par l'AIS : L'Agence immobilière sociale (AIS) doublera le nombre de logements privés qu'elle gère (actuellement 346). Pour rappel, l'AIS soutient le propriétaire et offre au locataire un bien de qualité à un loyer raisonnable et un accompagnement social ;
- Utiliser une partie des montants des charges d'urbanisme à la rénovation et à la production de logements publics ;
- Poursuivre la rénovation du parc de logements publics –notamment au niveau de la performance énergétique.

3. Familles

- Lutte contre les logements insalubres ;
- Prévoir des espaces extérieurs privatifs ou collectifs lors de la création ou la rénovation des logements ;
- Logements intergénérationnels : Développer des projets d'habitat intergénérationnel pour favoriser l'autonomie des personnes âgées tout en permettant aux familles de vivre ensemble.

4. Personnes à mobilité réduite, âgées et handicapées

- Logements adaptés : Prévoir un certain nombre de logements adaptés lors de constructions ou rénovations, pour les personnes à mobilité réduite ;
- Diversification des formes d'hébergement : Poursuivre les investissements pour des résidences-services sociales et des logements favorisant la cohabitation intergénérationnelle ;
- Logements collectifs pour personnes handicapées : Augmenter le nombre de logements collectifs adaptés aux personnes en situation de handicap pour favoriser leur autonomie et leur inclusion dans la collectivité urbaine.

5. Sans domicile fixe

- Housing First et ALOR : Intensifier les dispositifs qui soutiennent les personnes sans domicile fixe dans leur recherche de logement, avec des initiatives comme « Housing first » et « territoires zéro sans-abrisme ».

Une ville plus verte, avec des espaces verts plus accessibles

Durant la mandature écoulée, la ville s'est dotée de lignes de force et de cadrage en matière urbanistique et d'aménagement du territoire.

Nous avons veillé attentivement à ce que les nouveaux grands projets immobiliers ne soient pas contraires à la qualité de vie des habitants déjà présents, et qu'ils participent à l'amélioration du cadre de vie.

Des demandes de construction contraires au bon aménagement de la ville et des quartiers ont été refusées. De grands espaces naturels ont été préservés parce que le PS et VEGA défendent le principe que la vie urbaine ne peut être qualitative que si de nombreux espaces non-bâti sont présents et bien aménagés dans tous les quartiers, donc dans le vécu concret des habitants.

La ville vient d'adopter son tout premier "Projet de Territoire" qui guidera, dans les 15 prochaines années, l'organisation et l'évolution du territoire et des quartiers.

A travers celui-ci, notre ambition est de construire une ville plus verte, plus agréable à vivre et plus respirable, plus moderne, sans lieux à l'abandon.

Le PS et VEGA veilleront à ce que le "Projet de Territoire" et ses principes soient activement mis en œuvre dans les prochaines années et qu'ils soient portés avec nous par la Région.

Quatre autres plans complémentaires seront activement soutenus par le PS et VEGA car ils sont importants pour l'évolution positive de la qualité de la vie urbaine :

1. le plan PEP's, dont l'objectif est que chaque habitant ait accès à un parc à 10 minutes de chez lui ;
2. le plan Canopée, qui vise à planter plus de 24 000 arbres d'ici 2030 et répond directement aux défis du changement climatique.
3. le Plan Climat, que le PS et VEGA veilleront à faire évoluer en Plan Climat-Air-Energie,
4. le Plan communal de Mobilité.

Pour exemples de résultats déjà obtenus :

- pour ce qui est du plan PEP's, en six ans : 3 parcs ont été créés ou rénovés (le parc Clajot, le parc Albert 1er et le Jardin Botanique), de nombreux autres ont été entretenus. La Ville a également obtenu des subsides pour 6 parcs supplémentaires (Oasis, place de la Résistance, Palmolive, LBP, rue de Londres et Peralta à Angleur) ;

- pour ce qui est du Plan Canopée, en quatre ans : 3.983 arbres ont été plantés en terrain public tandis que 2.343 l'ont été sur terrains privés. Une action qui se poursuit jour après jour.

Le PS et VEGA veilleront à ce que ces plans PEP's, Canopée, Climat et Mobilité visent prioritairement les quartiers les plus denses, les moins dotés en espaces publics de proximité, les moins arborés et les plus sensibles aux fortes chaleurs, les plus impactés par le trafic de transit et la vitesse encore inadaptée, en particulier sur certaines voiries régionales.

Le PS avait également promis d'augmenter le nombre de bancs, c'est chose faite puisque ce nombre s'est porté à 389 bancs, soit une augmentation de 30%.

En outre, nous voulons :

- Transformer le Parc de la Chartreuse pour en faire un grand parc public arboré et équipé, comprenant le Fort ancien réhabilité.
- poursuivre l'installation de bancs publics aux endroits adéquats dans tous les quartiers (notamment dans le parc Nicolas Spiroux, le circuit de la Chartreuse, le jardin Albert 1^{er}, etc...)
- multiplier les fontaines d'eau potable ;
- réinstaller progressivement des clôtures aux abords des parcs, afin de pouvoir les fermer pendant la nuit ;
- installer des jeux de société dans les espaces publics (échecs,...) ;
- développer, à travers le plan communal, des projets pour le développement de la nature , y compris une réflexion sur la création/réhabilitation d'un jardin botanique;
- intégrer l'art contemporain et le design végétal dans les parcs urbains et les espaces verts ;
- maintenir et favoriser la biodiversité dans toute la ville ;
- encourager l'aménagement des toits des immeubles à appartement en toitures vertes (jardin et potager partagés, ruches, espaces de rencontres entre voisins...).

Améliorer la propreté publique

La propreté de la Ville constitue un enjeu évident pour les habitants et les usagers.

Bien entendu, il s'agit d'un problème d'éducation et de sensibilisation de la population au respect de notre cadre de vie, mais c'est aussi un problème de répression, à l'égard de ceux qui ne veulent pas jouer le jeu.

C'est enfin un problème d'organisation et de moyens du service communal. C'est pourquoi la Ville a engagé 50 agents supplémentaires pour ses brigades de propreté et de gestion de l'espace public. Ainsi tous les quartiers liégeois mais aussi l'hyper-centre et ses commerces pourront bénéficier de ce renfort important.

Des investissements importants ont également été consacrés à l'acquisition de matériel performant, comme des poubelles dernier cri, intelligentes (elles préviennent quand elles sont

pleines), compactrices et alimentées à l'énergie solaire. Placées en duo, déchets résiduels et PMC, elles permettent de pousser la logique du tri jusque dans nos rues.

En matière de prévention, nous proposons de :

- installer des poubelles publiques sélectives et intelligentes supplémentaires dans les lieux les plus fréquentés ;
- poursuivre la politique d'enfouissement des bulles à verre, et équiper ces sites de poubelles traditionnelles ;
- favoriser le compostage à domicile et poursuivre la promotion de la collecte des déchets organiques ;
- sensibiliser la population à l'intérêt d'une évacuation adéquate des encombrants ;
- renforcer la lutte contre les déjections canines sur la voie publique ;
- amplifier la sensibilisation des services communaux, des citoyens et des entreprises en vue de réduire la quantité de déchets et d'en améliorer le tri et le recyclage ;
- encourager les écoles et les associations culturelles, sportives,... à s'inscrire dans cette démarche ;
- redévelopper des toilettes publiques, propres et accessibles ;
- garantir le désherbage des espaces publics via une alternative au glyphosate et le débroussaillage des talus.

En termes de répression, nous proposons de :

- imposer le nettoyage, l'entretien (voire l'embellissement) des façades commerciales occupées ou non. Pas question d'amende ici mais un nettoyage « forcé ». Si le propriétaire n'entretient pas son bien, la ville engage les frais de nettoyage nécessaires aux frais du propriétaire. Entretien sa façade, son bien, est aussi une forme de respect des efforts fournis par les autres commerçants/propriétaires.
- poursuivre le déploiement de Plans d'Actions Prioritaires (action conjointe police / nettoyage) dans les quartiers et identifier les points noirs en concertation avec les comités de quartier ;
- lutter contre les infractions environnementales (dépôt ou incinération de déchets interdits,...) via l'augmentation du nombre d'« agents constatateurs » ;
- amplifier les actions de la brigade anti-tags ;
- renforcer la lutte contre les dépôts sauvages, via la prévention et la répression, et assainir les anciens dépôts ;
- renforcer le contrôle du nettoyage des trottoirs par les occupants ainsi que le déneigement en hiver.

En ce qui concerne l'organisation des services communaux, nous voulons :

- renforcer le service communal de la propreté, dans la droite ligne de ce qui a été réalisé en 2024 ;
- augmenter la fréquence de curage des avaloirs ;
- accorder une attention particulière à l'entretien du mobilier urbain ;
- moderniser le parc de véhicules dédiés à la propreté publique, en recourant à des véhicules électriques ;
- encourager le service communal de la propreté à effectuer des circuits en lien avec le ramassage des déchets.

Favoriser la pratique sportive

Pratiquer un sport est essentiel pour le bien-être de toutes et de tous, et joue un rôle important dans le développement de nos jeunes, tant en matière de santé que de socialisation et d'intégration.

Pour toutes ces raisons, nous devons permettre à tous les sports, qu'ils soient très populaires ou plus confidentiels, d'être accessibles à tous et de se pratiquer dans de bonnes conditions.

Nous devons aussi nous assurer que toutes les parties du territoire communal aient une offre de qualité.

Lors de la législature écoulée, la Ville a lancé ou achevé de nombreux travaux qui lui permettront bientôt de bénéficier de 3 piscines totalement aux normes les plus modernes, de 7 centres sportifs et d'un nombre important d'infrastructures légères dans les quartiers. En effet, la piscine d'Outremeuse a été totalement rénovée et inaugurée en mai 2024, tandis que les travaux de la piscine de Grivegnée débiteront à la rentrée.

Concrètement, nous proposons de :

- considérer les dépenses sportives comme des crédits obligatoires dans le budget communal ;
- augmenter la place du sport à l'école ;
- soutenir les clubs sportifs s'occupant durablement d'un nombre significatif de jeunes, par une prise en charge de certains frais de fonctionnement ;
- appuyer la formation des formateurs en matière sportive ;
- identifier les besoins de chaque quartier pour les doter des infrastructures appropriées ;
- soutenir et amplifier les tournois inter-quartiers afin de permettre aux jeunes de se rencontrer dans le cadre de la pratique sportive ;
- encourager le sport de rue en créant des infrastructures légères et polyvalentes de proximité (skate park, roller, plaines de jeux,...) en concertation avec les publics visés ;
- promouvoir l'utilisation de chèques sport et culture, permettant aux plus démunis d'accéder à la pratique d'un sport ;
- promouvoir une pratique du sport qui fasse contrepoids au sport-spectacle, trop souvent détourné de ses valeurs par des questions d'argent ;
- permettre aux personnes âgées d'accéder à la pratique du sport, en améliorant encore l'accessibilité des équipements sportifs et en développant le sport adapté
- soutenir le développement du handisport ;
- développer une politique spécifique pour inciter les jeunes filles à pratiquer un sport ;
- favoriser à Liège l'organisation de manifestations sportives de haute qualité.

Lutter contre le coût de la vie

Malgré la protection de l'indexation automatique des salaires, malgré l'augmentation du salaire minimum, le budget familial de beaucoup de Liégeoises et Liégeois ne tient qu'à un fil.

Face à la crise énergétique, près de 6.000 personnes ont ainsi été accompagnées lors de la législature écoulée. Sur la même période, les aides octroyées grâce au Fonds Gaz Electricité a triplé, passant de 1.186.421,32 € en 2019 à 3.930.653,24 € en 2023.

Pour le futur, PS et VEGA veulent agir sur tous les leviers de la politique communale pour protéger le budget des ménages et aider financièrement celles et ceux qui en ont le plus besoin.

Nous proposons :

- de refuser toute augmentation de la fiscalité communale ;
- de garantir des prix démocratiques pour les repas scolaires et les plaines de vacances et, autant que possible, les réduire ;
- d'augmenter le nombre de démarches administratives pouvant être réalisées via internet (E-guichet) afin de limiter les frais pour les citoyens ;
- de permettre l'accès pour tous à une alimentation de qualité et à des prix raisonnables, notamment via l'installation et la promotion de potagers urbains et partagés ou en favorisant le circuit court et les coopératives de producteurs locaux.

Concilier vie professionnelle et vie familiale

Concilier vie familiale et vie professionnelle n'est pas toujours simple. Les groupes PS et VEGA veulent être aux côtés des familles en leur offrant toutes les facilités dont elles ont besoin pour concilier leurs différentes obligations.

Ces six dernières années, tous les investissements nécessaires à la création de 150 places supplémentaires dans les crèches ont été programmés. Avec l'ouverture prochaine de 2 nouvelles crèches implantées dans les quartiers des Guillemins et de Bavière, couplée à l'augmentation de capacité dans des crèches existantes, l'objectif annoncé sera atteint prochainement. 91 places ont d'ores et déjà été créées.

En matière de mobilité, ce sont des dizaines d'emplacements kiss and ride et d'arceaux à vélos qui ont été disposés à proximité des écoles. Et cet équipement va se poursuivre dans les prochaines années.

Pour les parents, nous voulons :

- poursuivre l'augmentation du nombre de places publiques d'accueil d'enfants ;

- amplifier et diversifier l'offre de structures d'accueil pour mieux tenir compte des besoins des parents, notamment l'accueil d'urgence, les haltes d'accueil et l'accueil en horaire décalé (voire de nuit) dans les crèches et dans les écoles communales ;
- favoriser l'accueil d'enfants en situation de handicap dans les structures classiques de la petite enfance en mettant en place les conditions adaptées à leur accueil ;
- favoriser la création de haltes-garderies ou de « handi-sitting » pour l'accueil temporaire d'adultes en situation de handicap ;
- soutenir la formation continue des professionnels de l'accueil, notamment en matière de pédagogie active.

Une approche intégrée de la santé

La santé (physique, mentale) impactée par le milieu environnemental et les conditions de vie, est notre bien le plus précieux. Elle constitue d'ailleurs l'une des préoccupations majeures de nos citoyens.

C'est souvent au niveau communal – le plus proche des citoyens – que les politiques de prévention, de promotion, d'information et de sensibilisation s'avèrent les plus efficaces.

Et pour cause, de nombreuses matières communales ont un impact important en matière de santé : environnement, logement, action sociale, accès à l'information, urbanisme, espaces verts, mobilité...

A titre d'exemple, la Ville de Liège, en collaboration avec la Ceinture Aliment-Terre Liégeoise (CATL) et le CPAS de Liège, a fondé la MAdil, qui vise à faire connaître les enjeux et les bienfaits d'une alimentation plus saine, plus durable et accessible à tous. Par son action, elle rassemble plus de 20 partenaires locaux.

En matière de santé, nos priorités au niveau local sont :

- dans les écoles communales et des autres réseaux d'enseignement, de poursuivre la sensibilisation à une l'alimentation saine et à l'importance de l'activité physique quotidienne ;
- d'équiper les écoles qui ne le sont pas encore de distributeurs de protections hygiéniques gratuites ;
- de continuer les sensibilisations des liégeoises et des liégeois aux gestes qui sauvent, et notamment à l'utilisation des défibrillateurs automatiques (DEA) ;
- de poursuivre l'installation de DEA sur le territoire de la Ville de Liège, les rendre accessibles à toutes et tous et développer un outil permettant de les géolocaliser ;
- de soutenir et amplifier les actions de sensibilisation du citoyen en matière de santé au travers d'une éducation à la santé permanente par l'intermédiaire des Conférences Santé, de périodiques tels que le Bulletin Santé ainsi que diverses publications.
- De favoriser à Liège l'organisation d'événements de grande envergure et de haute qualité à destination de tout public, comme par exemple le Salon Santé qui regroupe les hôpitaux et les mutualités présents sur le territoire de la Ville ;

- De promouvoir une politique communale de prévention de santé tenant compte des risques spécifiques aux aînés (par exemple : plan Alzheimer, ateliers de gymnastique adaptée, programmes de dépistage gratuits, promotion d'une alimentation équilibrée, ...) ;
- De mettre en place un programme de surveillance et de cartographie et d'information au public des polluants au minimum sur le territoire de la ville de Liège, et de préférence au niveau de la métropole, à travers l'élaboration d'une matrice environnementale (air, sol, eau, social, fête).
- De rendre disponible, dans l'espace public, les informations pertinentes relatives aux polluants et les manières de s'en prémunir (pic de pollution, totems/JCDECAUX)

La ville s'engage à étudier les possibilités d'action sur la qualité de l'air dans les bâtiments scolaires et toute structure de la ville.

Déployer une mobilité adaptée à nos quartiers

Pour un mieux vivre en ville, il importe de continuer la fracture amorcée en matière de mobilité. PS et VEGA veulent poursuivre la transition d'une mobilité du siècle passé, pensée pour le transit automobile, vers une mobilité pensée pour l'habitant.

Bien entendu, certains habitants auront toujours besoin d'un véhicule personnel. Pour eux, la Ville de Liège a fait passer le nombre d'emplacements réservés aux riverains de 2.000 à 4.000 places. Afin de satisfaire les nouvelles demandes, une procédure accélérée a été créée et les modalités de demande ont été simplifiées. Qui plus est, le contrôle a été très fortement renforcé grâce à des véhicules de police équipés de scanner de plaques d'immatriculation.

En ce qui concerne le recours à l'automobile, le PS avait promis de développer les véhicules partagés. C'est chose faite, puisque le nombre de véhicules est passé de 39 en 2019 à 74 en 2023 et le nombre de stations de 15 à 27.

Mais cette mobilité pensée pour l'habitant a été concrétisée de bien d'autres manières : plans de circulation qui décourage le transit (quartier de Fragnée ou de Sclessin suite à l'implantation du tram), instauration de vastes zones 30 km/h (hypercentre, quartier de Saint Léonard... soit près de 250 km de voiries), zone d'interdiction du transit des poids lourds (quartiers de Grivegnée et Chênée).

Cette approche, le PS et VEGA veulent la poursuivre et l'intensifier dans tous les quartiers de la ville.

Ainsi, nous voulons :

- au vu de l'engouement des habitants, poursuivre le développement des véhicules partagés ;
- développer le covoiturage ;
- poursuivre le déploiement de zones 30 km/h ;
- reproduire l'expérience pilote menée à Grivegnée et Chênée de zone d'interdiction des poids lourds ;
- renforcer les moyens automatiques de contrôles afin d'apaiser nos quartiers.

Etre à la pointe en matière de bien-être animal

De plus en plus de citoyens se montrent sensibles à la question du bien-être animal. Il s'agit d'une problématique prise très au sérieux à par les autorités, depuis de nombreuses années.

On le sait, l'éducation au bien-être animal est essentielle pour lutter efficacement contre toute forme de maltraitance, de négligence ou de cruauté envers les animaux. C'est la raison pour laquelle des programmes spécifiques ont été introduits dans l'enseignement communal liégeois. La Ville souhaite poursuivre la sensibilisation des habitants à ces questions, et ce dès le plus jeune âge.

Par ailleurs, un vétérinaire communal a été nommé en 2021 et une cellule « Bien-être animal » a été créée au sein de la Police locale. Composée d'un Inspecteur principal, deux Inspecteurs et deux Inspecteurs suppléants, elle est chargée du contrôle de terrain.

Un important travail réglementaire a également été réalisé, comme l'adoption d'un règlement de protection animale contre les risques liés à l'usage nocturne des tondeuses à gazon automatisées.

Au niveau des infrastructures, le premier parc canin d'une superficie de 2 400 m² a été créé à Cointe. Le deuxième est programmé et sera situé au parc d'Avroy. Il s'étendra quant à lui sur une superficie de 330 m² et sera majoritairement dédiés aux chiens de petite taille.

Pour l'avenir, nous voulons poursuivre le travail. Il s'agira de :

- lutter contre la prolifération des pigeons de manière respectueuse, en développant des pigeonniers contraceptifs (les œufs pondus dans ces pigeonniers sont retirés), et via la distribution de graines contraceptives ;
- organiser des campagnes de sensibilisation en faveur de la stérilisation des chats ;
- poursuivre la création de « parcs canins », où les chiens pourront circuler librement sans laisse.

4. Pour une Métropole qui protège les publics les plus fragiles

Le territoire communal liégeois est le cœur de la Métropole. Il produit énormément de richesses. Celles-ci sont toutefois mal réparties, comme l'attestent le taux de chômage (25%) et le nombre de bénéficiaires du RIS.

Dans ce contexte, PS et VEGA amplifieront toutes les politiques existantes en matière de **protection sociale**. Les services d'insertion socio-professionnelle du CPAS seront réorganisés en un pôle unique, et renforcés de manière à **augmenter le taux d'emploi** des personnes les moins qualifiées. Les collaborations avec les acteurs de la Promotion sociale, de l'inclusion, de l'insertion socio-professionnelle et de la formation des adultes au sein de la Ville, ainsi qu'avec le FOREM, seront intensifiées.

Le **logement** fera également l'objet d'une attention prioritaire : la dotation communale à la Régie foncière sera préservée. Le nombre de logements gérés par l'Agence immobilière sociale (AIS) sera **doublé**. Le secteur privé sera mis à contribution au travers les **charges d'urbanisme** de manière à ce que 10% des nouveaux logements issus de promotions immobilières (y compris les kots) soient mis à disposition du secteur public. Il s'agira également d'intensifier les dispositifs tels que « Housing first » et « territoires zéro sans-abrisme » qui visent à accompagner et soutenir les personnes sans domicile fixe en recherche de logement.

Enfin, **l'enseignement communal** doit rester un fort **vecteur d'inclusion et d'émancipation**. Pour les groupes PS et VEGA, il est inacceptable que certains enfants soient privés de certaines activités scolaires pour des motifs d'ordre financier. L'objectif de la **gratuité scolaire** sera un de nos combats permanents. Nous poursuivrons la **rénovation des bâtiments scolaires**, afin d'offrir aux enseignants et aux 25.000 étudiants qui font confiance à l'enseignement communal liégeois, un cadre d'apprentissage sécurisé et confortable.

Enfin, nous accorderons une attention particulière à l'encadrement des enfants après l'école, lors des garderies, pour valoriser au mieux ces périodes. De plus, le nombre d'emplois APE actuels doit être maintenu.

Lutter contre la précarité

La solidarité est pour nous, socialistes et membres de VEGA, une valeur cardinale. Nous considérons que les pouvoirs publics doivent être proches des problèmes de toutes les Liégeoises et de tous les Liégeois – surtout ceux qui souffrent – et ne laisser personne au bord du chemin. Une solution structurelle et pérenne au sans-abrisme doit être trouvée.

C'est la raison pour laquelle nous traiterons systématiquement toutes les formes de pauvreté et veillerons à ce que chacun puisse prendre son avenir en mains.

Concrètement, nous proposons de :

- faire de la lutte contre toutes les formes de pauvreté une priorité, dans toutes politiques menées par la Ville (logement, emploi, culture, environnement, ...). Nous voulons à cet effet poursuivre et renforcer le Plan liégeois de lutte contre la pauvreté ;
- sortir les personnes des logements insalubres et les accompagner dans leur recherche d'un logement de substitution décent ;
- mettre l'accent sur l'orientation, la formation et la mise à l'emploi des bénéficiaires du CPAS ;
- introduire des clauses sociales dans les marchés publics qui s'y prêtent pour permettre à des (jeunes) demandeurs d'emploi liégeois peu ou pas qualifiés d'acquérir des compétences ;
- permettre, par l'action publique et du milieu associatif, l'accès des plus démunis au sport et à la culture : à cet égard, nous voulons augmenter le nombre de chèques sport distribués chaque année ;
- exiger un traitement digne et rapide des situations des familles en situation illégale et une régularisation de celles qui résident depuis longtemps sur le territoire, particulièrement quand les enfants sont scolarisés ainsi que des personnes âgées ;
- informer et encourager des actions préventives dans le domaine du surendettement ;
- continuer à assurer l'obligation de garantir une aide sociale qui soit équitable et adaptée à la situation de chacun et ce, malgré les effets de la crise économique et des transferts de charge vers l'échelon communal (sanctions et dégressivité des allocations de chômage, politique d'asile,...) ;
- mener des actions préventives, réaliser des audits et des travaux, octroyer les eco-packs pour lutter contre la précarité énergétique et économiser l'énergie. ;
- revoir le règlement taxe relatif à la taxe urbaine afin de mieux prendre en compte les différents types de ménages vivant à Liège (familles monoparentales, personnes bénéficiant de traitements médicaux producteurs de déchets,...) ;
- orienter les personnes en séjour précaire dans leurs démarches légales ;
- encourager les initiatives d'aides alimentaires aux plus démunis ou aux personnes en difficultés passagères (colis alimentaires, fourniture de soupes,...).

Une prise en charge des personnes en situation de grande précarité et de détresse sociale

La précarité sociale est un phénomène qui touche de nombreux citoyens. La crise énergétique, la pandémie de COVID-19 et la hausse du coût de la vie ont amplifié cette situation. Les familles monoparentales (majoritairement composées de femmes avec enfants) les personnes sans domicile fixe et les jeunes adultes sont parmi les plus touchés. Face à cette réalité, il est impératif de répondre avec des mesures concrètes et ambitieuses.

Le Centre Public d'Action Sociale de Liège joue un rôle essentiel dans l'accompagnement des personnes en détresse. **Il doit être renforcé et soutenu pour permettre une prise en charge plus large, plus efficace et plus humaine des personnes dans le besoin.** En partenariat avec

les communes voisines et les associations locales, les groupes PS et VEGA souhaitent mettre en place une série de mesures pour répondre aux besoins les plus urgents, et notamment :

- **Ouverture d'une buanderie sociale** : Nous proposons l'ouverture d'une buanderie sociale accessible aux personnes en situation de grande précarité. Cette buanderie sera gérée par le CPAS de Liège, en collaboration avec des associations locales. L'objectif est de permettre à chacun d'accéder à un service de lessive gratuit ou à prix réduit. La buanderie sociale constituera également un lieu de rencontre, d'écoute et d'information sur les thématiques de la santé et de l'hygiène.
- **Création d'une autoécole sociale** : La mobilité est un facteur clé d'intégration sociale et professionnelle. Cependant, pour de nombreuses personnes en situation de précarité, le coût de l'apprentissage à la conduite est un obstacle majeur. Nous proposons donc la création d'une autoécole sociale, destinée aux personnes en difficulté économique, qui offrirait une formation à prix réduit pour l'obtention du permis de conduire. Cette initiative, gérée par le CPAS en collaboration avec la Régie des quartiers, vise à favoriser l'accès à l'emploi et à améliorer la qualité de vie des personnes concernées.
- **Contribution financière des communes voisines à la prise en charge du sans-abrisme** Plus de 50% des personnes SDF prises en charge par le CPAS de Liège proviennent des communes avoisinantes. Dans ce cadre, la lutte contre le sans-abrisme ne doit pas reposer uniquement sur les épaules de la Ville de Liège. Nous proposons un plan de coopération intercommunale où les communes voisines contribueront financièrement à la prise en charge des personnes sans domicile fixe. Cette mesure vise à répartir équitablement les efforts et les ressources, tout en garantissant une couverture plus large et plus efficace des besoins des personnes en rue.
- **Soutien aux familles monoparentales** : Les familles monoparentales sont souvent les premières victimes de la précarité. Nous proposons de renforcer les mesures d'accompagnement spécifiques pour les papas et mamans solos. Cela inclut la couverture de frais de garde, l'ameublement de chambre d'enfants et un accompagnement renforcé pour l'accès à l'emploi. Des collaborations avec les crèches et les écoles permettront également de soutenir ces parents dans leur vie quotidienne.
- **Promotion de la colocation tout en préservant les droits sociaux** : Afin de lutter contre l'isolement et de rendre le logement plus accessible, nous proposons de promouvoir la colocation notamment chez les jeunes. Cependant, il est essentiel de préserver les droits sociaux des colocataires. Nous nous engageons à défendre le maintien du taux isolé pour les allocations sociales des personnes vivant en colocation, afin que cette solution de logement collectif ne devienne pas un frein financier.

Malgré l'important dispositif social présent à Liège, et que nous voulons renforcer, certaines personnes restent extrêmement marginalisées en raison de graves problèmes d'assuétudes. Cette situation est inacceptable. Elle l'est pour une question de dignité humaine. Elle l'est, ensuite, pour des questions de sécurité, de santé publique, de quiétude pour celles et ceux qui vivent au centre-ville ou le fréquentent.

Face à ce phénomène global accentué par la succession récente des crises, l'urgence est d'apporter une réponse à la hauteur de l'enjeu. Nous proposons de :

- faire de la lutte contre la vente de drogue une priorité des services de police ;
- veiller au maintien, au soutien et à l'extension projet de réduction des risques porté par la salle de consommation à moindre risque et à la poursuite de sa bonne intégration dans la métropole ;
- assurer une coordination adéquate avec les services de police, les riverains et les commerçants et les services d'aide et de soins partenaires ;
- désigner, au sein de la plate-forme « Tranquillité publique et santé mentale » un agent de référence pour les personnes les plus désocialisées et marginalisées.
- Renforcer de manière significative la politique de santé de la Ville. Les individus présentant des problèmes graves de toxicomanie et surtout de santé mentale ont besoin d'une prise en charge et d'un accompagnement adapté. Nous voulons les sortir de la rue en les intégrant dans des structures adaptées où ils pourront être pris en charge et soignés. Il s'agira également de contraindre, dans la limite des moyens légaux, les personnes toxicomanes à rejoindre les services de soins et de prise en charge. Il faudra compléter les structures existantes par d'autres, qui ne seront pas concentrées au centre-ville.
- revoir les cadres légaux autorisant d'une part la délivrance contrôlée de produits de substitution et d'autre part l'hospitalisation sous contrainte lorsqu'il y a un danger imminent. L'état de dépendance et de détresse dans laquelle se trouvent les personnes ne leur permet pas de solliciter de leur plein gré une hospitalisation. Elles peuvent, pourtant, se trouver dans des situations de danger, tant vis-à-vis d'elles-mêmes que d'autrui. Cette préoccupation sera relayée auprès des niveaux de pouvoirs supérieurs.
- Comme évoqué ci-avant, ces mesures représentent un coût important pour Liège et pour sa population, qui doivent faire face à une problématique dont ils ne sont pas responsables. Par conséquent, pour financer ces politiques, nous devons exiger une solidarité collective. L'Etat fédéral doit contribuer (notamment par le financement des revenus d'intégration versés par les CPAS) mais aussi les communes avoisinantes.

Faciliter la vie des personnes handicapées

Le handicap fait planer le risque d'une mise à l'écart qui est inadmissible pour les groupes PS et VEGA.

D'importants investissements ont été réalisés afin d'améliorer l'accessibilité des services publics. La nouvelle Cité administrative est ainsi labellisée ACCESS-i, tout comme la nouvelle piscine de Jonfosse.

Dans le même temps, la Régie foncière et le Service du Logement ont poursuivi leurs investissements pour la réalisation de logements adaptés.

Au niveau du personnel, les animateurs sportifs du Département de la Proximité ont été formés par l'ADEPS - en collaboration avec la FéMA – aux différents handisports. Quant au service Animations des Musées, il intensifie son programme d'adaptation des visites aux personnes en situation de handicap.

L'accessibilité passe également par la vie événementielle de notre ville, très riche comme chacun le sait. Ainsi, l'accessibilité de ces événements festifs (Village de Noël, Foire de Liège, Village Gaulois, Festival Les Ardentes...) a été renforcée, en réservant notamment des emplacements de parking supplémentaires aux 1.000 emplacements existants sur son territoire et en mettant à disposition des toilettes adaptées aux PMR.

Pour le PS et VEGA, il faut encore :

- appliquer strictement la réglementation régionale relative à l'aménagement du territoire et l'urbanisme et plus particulièrement ses dispositions visant l'accessibilité des bâtiments publics ou à usage collectif pour les personnes handicapées (rampes d'accès, toilettes adaptées, dimensions minimales des entrées et des ascenseurs, hauteur maximale des boutons d'appel...) ;
- proposer une description de l'accessibilité de chaque bâtiment de la commune via l'alimentation d'une des bases de données existantes (Indice passe partout, Accesscity, etc..) ;
- garantir une meilleure accessibilité à toutes les personnes à mobilité réduite ; mais aussi aux parents avec enfants (poussettes) en intégrant les attentes des personnes handicapées dès le stade de la conception de projets d'aménagement de voiries ou d'espaces publics (élargissement et abaissement des trottoirs, passages pour piétons accessibles pour personnes malentendantes et malvoyantes...) ;
- veiller à la présence d'un nombre adéquat d'emplacements entretenus, visibles et clairement définis, en particulier aux abords des bâtiments communaux accessibles au public, des CPAS, des centres médicaux et des pharmacies, et veiller à indiquer ces emplacements et les lieux accessibles aux personnes handicapées sur les plans de la Ville ;
- développer une politique de « tolérance zéro » en ce qui concerne l'occupation par des personnes valides des stationnements réservés aux personnes handicapées ;
- améliorer l'utilisation des voiries publiques avec des marquages au sol, des signaux sonores aux feux pour les personnes malvoyantes et des aménagements pour les personnes à mobilité réduite ;

- améliorer l'accessibilité des parcs et des bois communaux pour les personnes à mobilité réduite ;
- Prévoir la traduction en langue des signes lors de la diffusion des séances du conseil communal sur internet ;
- développer l'accessibilité du site internet de la Ville, notamment en obtenant le label « anysurfer »¹ ;
- augmenter le nombre de logements collectifs adaptés aux personnes en situation de handicap afin de favoriser leur autonomie et les inclure dans la collectivité urbaine ;
- prévoir, lors des rénovations ou constructions de logements, un certain nombre de logements adaptés aux personnes à mobilité réduite ;
- devenir partenaire de l'« European Disability Card »², qui favorise l'accès des personnes en situation de handicap à la culture, au sport et aux loisirs et qui offre une série d'avantages dans ces domaines.

Cette approche doit également être étendue au public scolaire et de la jeunesse, afin de favoriser l'insertion sociale de nos jeunes en situation de handicap.

Ainsi, nous voulons :

- favoriser l'accueil d'enfants en situation de handicap dans les structures classiques de la petite enfance en mettant en place les conditions adaptées à celui-ci ;
- favoriser l'intégration des élèves handicapés dans l'enseignement ordinaire ;
- encourager les expériences pilotes de classes d'inclusion qui consistent à créer des collaborations entre une classe spécialisée de type 8 accueillant des élèves souffrant de divers handicaps, et une classe ordinaire au travers d'échanges d'élèves et de professeurs ;
- soutenir l'organisation à l'école d'activités de sensibilisation aux difficultés rencontrées par les jeunes en situation de handicap dans les classes (initiation à la langue des signes, parcours du chaisard, parcours dans le noir...) ;
- encourager les équipes pédagogiques et les équipes de puériculteurs à suivre des formations favorisant l'intégration des élèves à besoins spécifiques ;
- tenir compte, dans le cadre de la rénovation des infrastructures scolaires et sportives, d'aménagements qui permettent l'accueil des personnes à mobilité réduite.

Ce soutien doit également se concrétiser en matière d'emploi. Et notamment, en :

- renforçant la présence de personnes en situation de handicap dans la fonction publique communale ;
- favorisant les expériences d'intégration par le travail de jeunes en situation de handicap, à travers des dispositifs tels que « Eté solidaire » ;
- collaborant avec les entreprises de travail adapté (ETA) afin d'améliorer l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

¹ Label belge de qualité pour des sites internet accessibles à tous

² Carte gratuite qui promeut l'accès des personnes handicapées à la culture, au sport et aux loisirs (musées, parcs d'attraction, centres sportifs...) et qui offre des avantages dans ces domaines.

Enfin, il s'agit de soutenir l'accessibilité de la culture, des loisirs et du sport, pour les personnes concernées par un handicap.

Le PS et VEGA veulent :

- favoriser l'intégration des personnes handicapées dans les associations sportives, notamment en améliorant l'accès aux infrastructures sportives et en développant le sport adapté au handicap physique, mental ou sensoriel ;
- informer du niveau d'accessibilité des événements socioculturels et/ou sportifs ;
- accroître et diversifier l'offre dans les bibliothèques de livres pour personnes aveugles et malvoyantes (audiolivres, livres en braille, livres en gros caractères) ;
- ouvrir la programmation culturelle à la langue des signes, au sous-titrage et à l'audiodescription.

Impliquer et accompagner les personnes âgées

Nous ne pouvons que nous réjouir de voir augmenter le nombre de personnes âgées à Liège. Il s'agit d'une manifestation évidente des progrès réalisés en matière de santé et de qualité de vie en ville. Cette évolution nous invite cependant à considérer les besoins spécifiques de ce public.

C'est à cette fin que le PS a défendu l'octroi d'un droit de stationnement gratuit des aidants proches dans les emplacements riverains normalement réservés à la personne aidée. C'est aussi pour soutenir les nombreuses possibilités d'aide à domicile qui existent aujourd'hui qu'un abonnement à tarif réduit a été prévu pour les professionnels de l'aide à la personne.

Car avant toute chose, il s'agit de garantir l'autonomie des aînés. Pour atteindre cet objectif, nous proposons de :

- continuer à rendre l'espace public plus sûr et plus convivial, par exemple en réglant le temps des feux pour permettre aux piétons les plus lents de traverser en toute sécurité, en aménageant les espaces verts avec des aires de repos (bancs publics) et en organisant des marches exploratoires afin d'identifier avec les aînés les espaces publics à mieux sécuriser ;
- développer l'ensemble des services susceptibles d'aider les aînés qui le souhaitent à vivre chez eux le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions possibles ;
- adapter la politique du logement public pour rencontrer les besoins spécifiques des aînés à revenus modestes,
- prévoir, lors de la construction ou la rénovation des logements publics, que ceux-ci soient adaptables : largeur des passages entre pièces, suppression des différences de niveaux, douches de plain-pied... ;

- poursuivre les investissements visant à diversifier les formes d'hébergement telles que les résidences-services, et plus particulièrement les résidences-services sociales ainsi que les formes de logement qui favorisent la cohabitation intergénérationnelle (accueil familial, habitat « kangourou », coopératives d'habitat...);
- en ce qui concerne les maisons de repos et les maisons de repos et de soins, évaluer les besoins à 10 ans et programmer l'offre d'hébergement à due concurrence, de qualité et à un prix abordable, tout particulièrement dans le secteur public.

Ensuite, il s'agit de soutenir les initiatives qui visent à assurer l'intégration de nos aînés et leur participation à la vie associative, culturelle et sportive. Notre ville doit résolument s'engager dans cette voie.

Nous proposons de :

- soutenir financièrement ou sur le plan logistique les structures ou associations qui organisent des activités socioculturelles ou de loisirs pour les aînés ;
- sensibiliser tous les acteurs locaux à la lutte contre les discriminations liées à l'âge ;
- collaborer à la poursuite judiciaire systématique des actes de violence (y compris psychologique) à l'égard des personnes âgées ;
- permettre aux personnes âgées d'accéder à la pratique du sport, en améliorant encore l'accessibilité des équipements sportifs et en développant le sport adapté ;
- développer les projets et initiatives qui visent à lutter contre la fracture numérique à l'attention des aînés ;
- multiplier les espaces de rencontres et les projets intergénérationnels
- Par la multiplication d'aires de détente aux abords des plaines de jeux et aux entrées des parcs publics dans l'ensemble de l'espace public, notamment au départ des associations de quartier ou des maisons de repos, pour des échanges d'expériences, et y encourager les projets de transmission de la mémoire sociale .
- amplifier le système de « taxi social » qui existe actuellement au niveau du CPAS pour prendre en charge les personnes âgées (mais aussi les PMR) et les amener vers les commerces, hôpitaux,... puis les reconduire à leur domicile ;
- renforcer la participation des aînés à la vie sociale, culturelle et politique dans les différentes structures communales et para-communales, notamment en organisant des conférences, des formations et des activités ayant pour but l'inclusion en tant qu'acteur à part entière dans la société ;
- poursuivre l'organisation de campagnes de prévention spécifiques à ce public, en organisant des activités et des rencontres contre le vol par ruse, le cambriolage, le vol à la tire...
- Soutenir la solidarité intergénérationnelle, par exemple, à travers des initiatives et des projets visant à réduire la fracture numérique, de rencontres notamment avec des seniors ayant vécu l'exil et donc témoins privilégiés de l'accueil vécu et de l'intégration dans la société, etc.

- En plus des Maisons intergénérationnelles, instaurer un guichet réservé aux personnes de 60 ans et plus. Il serait un instrument proche du citoyen et permettrait d'obtenir les informations sur l'administration, la politique, le social, la culture, le sport, les loisirs,... de notre ville. Il serait géré par des agents communaux dans un endroit accessible :
- Continuer à veiller à la sécurité des aînés grâce à la présence d'agents de prévention dans les quartiers et les lieux de vie ;
- Faciliter l'accès aux loisirs, par exemple, en informant les aînés des activités culturelles dans la commune, par l'organisation d'un service de prêt à domicile de médias (bibliothèque, médiathèque, etc.), par le soutien au développement de la vie associative des aînés ;
- Multiplier les espaces de rencontres et les projets intergénérationnels notamment au départ des associations de quartier ou des maisons de repos pour des échanges d'expériences, et y encourager les projets de transmission de la mémoire sociale ;
- Encourager le développement de projets « Seniors consultants » composés de travailleurs, d'artistes, d'artisans à la retraite qui partagent leur expérience en venant en aide à des associations, écoles, projets de développement local (par exemple, projets de parrainage) ;

5. Pour une Métropole qui crée des emplois et génère de la richesse pour toutes et tous

La ville de Liège constitue le premier bassin d'emploi de la Province. Plus de 110.000 personnes y exercent un métier au quotidien. Il s'agit bien évidemment d'une richesse formidable, qui rejaillit sur tout l'arrondissement et sur la Région dans son ensemble.

Bien entendu, il faut soutenir cette activité et lui permettre de se développer dans le respect de celles et ceux qui habitent en ville.

Nous veillerons également à ce que les terrains nécessaires au soutien de l'activité économique soient valorisés, tout en veillant à favoriser une mixité des fonctions et au respect du cadre de vie des habitants. Offrir aux Liégeoises et aux Liégeois un emploi de qualité et stable sur le territoire communal constitue en effet une de nos priorités.

Agir pour renforcer l'existant et accueillir de nouvelles activités

L'emploi fait partie des motivations premières quand on s'installe dans une ville ou dans une région. Les travailleurs et les sociétés installées sur le territoire de la Ville participent également à la richesse et à la solidarité pour l'ensemble de la population. A cet égard, Liège doit plus que jamais assoir son identité de poumon économique de la Wallonie.

Depuis deux mandatures, le PS a cru en la capacité de la ville de Liège à progressivement attirer de nouvelles activités économiques cherchant les qualités du milieu urbain (compte tenu de ses nombreux atouts en capital humain, en cadre de vie, en dynamisme urbain, en friches à remobiliser, en Université et Hautes-Ecoles...).

Liège, la ville et l'arrondissement, doivent rester un pôle d'emploi et d'activités économiques majeur de Wallonie, en même temps qu'un lieu de vie de plus en plus qualitative, et d'émancipation de chacun.e.

Différentes réussites récentes sont à épingle :

- soutien aux processus d'installation et de développement de nouvelles activités au centre-ville, à Glain, aux Guillemins, à Sclessin, à Droixhe, à Coronmeuse, au Sart-Tilman...
- soutien à la modernisation de parcs d'activités économiques existants (Chênée, Angleur, Sclessin, Droixhe...) ou à la création de nouveaux sites (Wandre),
- une politique d'acquisitions foncières pour permettre les renouvellements de sites et l'accueil de nouvelles activités dans des démarches de qualité urbaine et de mixité des fonctions,
- choix de treize « pôles d'intensification » dans le « Projet de territoire de Liège » adopté en février 2024,
- l'élaboration toute récente d'un « masterplan urbanistique » pour concrétiser à Droixhe, lors de la prochaine mandature communale, un ambitieux pôle innovant d'activités agro-alimentaires, avec l'objectif de doubler l'emploi existant.

Le PS a veillé à ce que ces initiatives de créations, de réhabilitations, de repositionnements se fassent dans une approche urbanistique de qualité préservant et améliorant la qualité de vie des habitants.

PS et VEGA ambitionnent de poursuivre ce travail.

Ainsi, en 2024, le Collège communal a fait en sorte que l'activité économique à Liège soit une des ambitions clairement exprimées dans le « Projet de territoire de Liège », servant à guider à moyen et long terme le développement soutenable du territoire.

Nous veillerons donc à ce que les terrains nécessaires au soutien de l'activité économique et à la création de nouveaux emplois soient valorisés, tout en veillant à favoriser une mixité des fonctions et le respect du cadre de vie des habitants.

L'ambition est aussi d'apporter aux entreprises qui sont à Liège, et à celles qui choisissent Liège, des avantages concurrentiels, notamment en matière d'énergie.

Le PS et VEGA soutiennent déjà, et soutiendra encore plus activement l'étude et l'installation de réseaux thermiques dans différents secteurs clés de la ville, qui est une des voies pour décarboner en même temps les activités et le logement.

Le PS et VEGA veilleront à faire en sorte que cette ambition de décarbonation des activités via la création de réseaux thermiques devienne un des axes majeurs du Plan Climat de Liège.

L'importance de l'initiative industrielle publique

Une autre action importante du PS a toujours été de supporter l'initiative industrielle publique en s'associant avec les communes voisines pour organiser les services aux citoyens à travers des structures intercommunales ou coopératives pour l'eau, les assurances, l'électricité, le gaz, la télédistribution, les hôpitaux, le service d'incendie, le traitement des déchets et des eaux usées...

Ces structures sont source de nombreux emplois et rendent les services adéquats. Elles doivent être maintenues sous contrôle exclusif des pouvoirs publics communaux et s'opposer à toute association, regroupement ou privatisation qui aurait pour conséquence de délocaliser ces services, de diminuer le contrôle public et de déplacer les centres de décisions en dehors de la région liégeoise.

Le maintien de ces structures et des services qui y sont liés n'exclut pas les modifications nécessaires à leur renforcement ainsi que les mesures qui augmenteront la transparence de la gestion sans que celle-ci n'handicape les secteurs qui sont en concurrence.

Par ailleurs, toute nouvelle initiative industrielle publique qui pourrait voir le jour sera soutenue pour autant que la Ville ou ses citoyens y ait intérêt.

Ainsi, nous proposons de :

- poursuivre les efforts réalisés en matière de simplification administrative ;
- en matière de formation, sensibiliser les jeunes à l'esprit d'entreprendre et en encourager les échanges structurels (visites, stages, réalisation de projets, rencontres, etc.) entre les acteurs économiques liégeois et les établissements scolaires ;
- développer et soutenir les initiatives d'économie sociale ;
- développer des parcs urbains d'accueil des PME ;
- réduire les délais de paiement des entreprises et libérer plus rapidement les cautionnements sur les travaux réalisés ;
- réhabiliter les chanvres industriels pour rendre les terrains accessibles à de nouvelles activités ;
- miser sur le potentiel économique des métiers de la culture, du tourisme, de la production cinématographique et audiovisuelle, de l'artisanat et du design ;
- soutenir le développement de l'activité du Port autonome de Liège et de ses concessionnaires ;
- promouvoir, inciter et développer des lieux de cocréation d'activités (type magasin du comptoir des ressources créatives) afin de soutenir la créativité liégeoise.

L'accès à l'emploi

Liège a la chance de pouvoir compter sur de grandes institutions telles que l'enseignement de promotion sociale de la Ville et de la Province de Liège, le Forem, l'IFAPME (Château Massart), la Cité des Métiers, ainsi que, bien entendu, l'Université et les nombreuses Hautes écoles qui diversifient aujourd'hui leur offre de formation. De plus, son territoire compte de nombreux acteurs de l'insertion socioprofessionnelle et du jobcoaching, comme la MIREL, des CISP, ...

Il s'agit d'un terreau fertile, qu'il est important de soutenir pour développer de nouvelles politiques d'emploi. Désormais, la formation se poursuit tout au long de la vie et Liège est formidablement doté pour ce faire.

En mai 2019, la Ville de Liège a signé la Charte pour des achats publics responsables de la Région Wallonne. L'objectif est de soutenir la mise en place de politiques d'achats circulaires tout en accélérant la transition économique de la Région. Depuis lors, la cellule « Marchés publics » veille à inclure des clauses éthiques, sociales et environnementales dans les cahiers des charges émis par la Ville.

Enfin, favoriser l'emploi c'est aussi lutter contre les barrières à l'emploi qui sont trop souvent constatés : barrière de la langue, de la mobilité...

Dès lors, il importe concrètement de :

- continuer à soutenir l'Université de Liège dans son rôle de création d'emplois via la recherche scientifique et sa concrétisation en spin off ;
- réaliser, avec les opérateurs publics, les syndicats et les associations, des projets valorisant les savoirs et les compétences de ceux qui, faute de diplôme ou d'expérience utiles, sont exclus du marché de l'emploi ;
- faire jouer pleinement à la Ville son rôle d'employeur public ;
- encourager les migrantes et les migrants à suivre des formations FLE orientées métier afin d'accroître leurs possibilités de trouver un emploi ;
- renforcer les structures d'appui de l'apprentissage du français pour élèves non-francophones et de remédiation pour tous ceux qui éprouvent des difficultés ;
- veiller au développement d'un réseau cyclable et de transport en commun qui irrigue l'ensemble des quartiers et facilite l'accès à l'emploi, réseau qui permet aussi de rejoindre facilement les pôles d'activités économiques sur les communes voisines ;
- soutenir activement l'accueil de stagiaires dans les services publics.

Soutenir le commerce liégeois

Il s'agit de soutenir les commerçants et les nombreuses PME déjà implantées sur le territoire communal, notamment en simplifiant et en allégeant la charge administrative et en leur offrant des facilités pour exercer leur activité sur le territoire communal.

Le tissu commercial de Liège est l'un des plus dense de Wallonie. Plus de 5400 cellules commerciales y sont recensées.

Liège se classe troisième en Belgique en termes de fréquentation commerciale, derrière Bruxelles et Anvers, avec environ 200 000 visiteurs hebdomadaires dénombrés dans la rue Vinâve d'Ile.

La Ville a réalisé un important travail pour identifier et promouvoir les différentes identités de quartier commerçants.

Les initiatives destinées à dynamiser l'offre commerciale ont été multipliées sous l'appellation Créashop et ses déclinaisons (boost, proprios...).

Ainsi, Créashop Liège (lancé en 2013) propose une prime conséquente (jusqu'à 60% de l'investissement) pour aider à la création de nouveaux commerces. A ce jour, 55 primes Créashop Liège ont été octroyées aux commerçants.

Malgré tout, il est évident que le commerce a été fragilisé par la succession des crises rencontrées ces dernières années.

Via son plan de relance, la Ville de Liège a investi plus de 30 millions d'euros dans le tissu économique liégeois, dont près de 10 millions pour soutenir le commerce (chèques commerces et exonérations de taxes). De même, dans le chantier du tram, ce sont plus de 20 millions € qui ont été alloués aux commerces situés à proximité du chantier, ce qui représente jusqu'à 30.000 € par commerce.

Les groupes PS et VEGA s'engagent à mettre en place plusieurs initiatives ambitieuses pour renforcer l'attractivité du commerce à Liège. Conscient des défis économiques et sociaux auxquels la ville fait face, les groupes proposent une série de mesures visant à revitaliser les quartiers commerçants, soutenir les entrepreneurs locaux, et encourager l'innovation commerciale. Ces actions s'inscrivent dans une vision plus large de développement soutenable et inclusif, permettant à Liège de retrouver son dynamisme et de renforcer son rôle en tant que centre économique régional :

- Lancer un vaste plan de relance « post tram » du commerce de proximité ;
- Peser de tout notre poids pour empêcher la construction de centres commerciaux périphériques concurrentiels avec le commerce existant.
- Créer de nouveaux espaces de vente partagés où plusieurs jeunes entrepreneurs peuvent se regrouper pour partager les coûts de location et attirer une clientèle diversifiée.
- Poursuivre les campagnes de promotion du commerce liégeois dans un rayon de 50 kms autour de Liège, y compris l'Euregio afin d'attirer les visiteurs et les touristes.
- Apporter un soutien financier et logistique aux associations de commerçants pour les aider dans l'organisation de leurs événements.
- Poursuivre le développement du dispositif de stationnement « Shop & Drive », notamment aux commerces de périphérie (des emplacements gratuits pendant 1/2h, munis de capteurs) qui a montré d'excellents résultats et répond aux attentes des commerçants en matière de rotation du stationnement ;
- Exiger des institutions bancaires la multiplication des distributeurs de billets pour couvrir correctement le territoire.
- Harmoniser les demandes d'installation de terrasses.
- Attirer de grandes enseignes au centre-ville pour augmenter le flux de clients, ce qui profiterait également aux petits commerces locaux.
- Proposer des formations gratuites ou subventionnées pour aider les commerçants à développer leur présence en ligne, notamment à travers des sites web, des boutiques en ligne, et les réseaux sociaux.
- Développer des circuits touristiques qui mettent en avant les commerces historiques de Liège, couplés avec des offres culturelles comme des visites de musées ou des événements patrimoniaux.

- Soutenir l'animation de la Ville au travers de ses grands événements (Cité de Noël, Foire d'Octobre, Village Gaulois...).
- Organiser des événements commerciaux comme des marchés artisanaux, des foires locales ou des festivals culturels qui attirent les habitants et les touristes dans les quartiers commerçants.
- Organiser des semaines thématiques en mettant en place des événements périodiques centrés sur des thèmes particuliers (mode, gastronomie, artisanat, etc.) qui rassemblent les commerçants autour d'un même objectif et génèrent une forte affluence.
- Poursuivre le rôle de convivialité des stewards de l'ASBL « gestion centre-ville », notamment en développant les actions « Fais ta place » qui organise l'installation de jeux pour petits et grands et de mobilier urbain coloré sur les places publiques
- Créer une plateforme pour intégrer une carte interactive regroupant les surfaces commerciales vacantes afin de faciliter l'installation de nouveaux commerçants ainsi que les commerçants liégeois, facilitant ainsi l'accès à leurs produits pour les résidents et les visiteurs.
- Recenser les enseignes et les types de commerces non encore présents à Liège et favoriser leur implantation.
- Amplifier la lutte contre les cellules commerciales vides ;
- Créer un Label du commerce de la Ville de Liège ;
- Stimuler l'implantation de commerces proposant des produits locaux
- Promouvoir la création un centre logistique pour les commerçants, facilitant la livraison des marchandises et réduisant les embouteillages causés par les livraisons éparses. Ce hub pourrait également servir de point de collecte pour les achats en ligne, réduisant ainsi l'empreinte carbone des livraisons individuelles
- Renforcer l'action Créashop en prolongeant la prime dédiée à l'installation de nouveaux commerçants, tout en ajoutant des bonus pour stimuler davantage l'entrepreneuriat. En parallèle, continuer de mettre à disposition des cellules commerciales appartenant à la ville, avec des loyers évolutifs et attractifs, pour faciliter l'implantation de nouvelles entreprises et dynamiser le commerce liégeois.
- Renforcer la communication autour du commerce liégeois en développant des supports numériques comme un guide "Liège à travers ses commerces", et en animant des comptes dédiés sur les réseaux sociaux pour promouvoir les commerçants locaux

Enfin, tout récemment, la Ville a actualisé son « Schéma communal de développement commercial », document visant à organiser au mieux la répartition des activités commerciales sur l'ensemble du territoire et dans chacun des quartiers.

6. Pour une Métropole qui fait face au changement climatique

Les socialistes et les membres de VEGA reconnaissent **l'état d'urgence climatique**. Ils souhaitent que les gaz à effets de serre (GES) émis sur le territoire communal soient réduits en 2030 de 55% par rapport à 1990 et atteindre la neutralité carbone en 2050. Ils mettront en œuvre tous les leviers dont ils disposent, en complément de l'action des autres niveaux de pouvoir, afin d'atteindre ces objectifs vitaux.

Dans cette perspective, le transfert modal vers le transport public, le covoiturage et les modes actifs sera promu et encouragé.

Les budgets consacrés aux **investissements économiseurs d'énergie** seront considérés comme **incompressibles** et leur mise en œuvre sera **prioritaire** pour les services communaux. Le remplacement des systèmes de chauffage au gaz et au mazout sera accéléré. **L'extension du réseau de chaleur urbain** jusqu'au centre-ville sera mise en œuvre avec les intercommunales concernées (Intradel et Resa).

Par ailleurs, l'adaptation de notre tissu urbain au **changement climatique** (augmentation des températures, modification du régime des pluies, etc) fera l'objet d'un travail spécifique, visant à réduire l'impact des épisodes extrêmes, à préserver la qualité de vie dans un contexte de fortes chaleurs et à garantir l'accès de toutes et tous aux ressources de base.

La **plantation d'arbres dans l'espace public sera systématisée** lors de la réfection des voiries communales de plus de 10 mètres de large, de manière à atteindre l'objectif de planter 24.000 arbres supplémentaires sur le territoire communal (en domaine public et domaine privé) avant 2030 (objectif du Plan canopée). Conformément au Schéma de développement communal (SDC), la Ville utilisera toutes les ressources légales dont elle dispose pour préserver les arbres existants et **protéger les espaces arborés** et les zones ouvertes de grand intérêt biologique de toute promotion immobilière. Le Parc du Ry-Ponet sera concrétisé, en collaboration avec les communes de Beyne-Heusay, Chaufontaine et Fléron. Le site de la Chartreuse sera préservé.

Réussir la transition énergétique

Un plan global de réduction de consommation des énergies est en cours au sein de la Ville de Liège depuis plus d'une décennie. Il concerne les bâtiments, les véhicules mais aussi l'éclairage public.

Les citoyennes et citoyens doivent également être soutenus dans cette démarche. C'est ce qui a été fait avec le "Guichet énergie" et les "tuteurs énergie", en 2023. Cela représente 6.009 personnes reçues et 1.211 visites et accompagnements.

Pour poursuivre cette transition énergétique, nous proposons de :

- augmenter les moyens budgétaires consacrés aux investissements économiseurs d'énergie dans les bâtiments communaux (double vitrage, chaudières performantes,...) et diversifier les modalités d'investissement (sur fonds propres ou via le mécanisme du tiers investisseur) avec comme objectif de faire des bâtiments publics, des bâtiments innovants et « basse énergie » ;
- poursuivre et accélérer l'installation de panneaux solaires sur les bâtiments communaux ;
- développer l'usage des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) dans la gestion énergétique des bâtiments, pour diminuer les consommations ;
- poursuivre et amplifier le travail de Liège-Energie asbl afin d'accompagner un maximum de candidats-rénovateurs dans la concrétisation de leur projet de rénovation énergétique ;
- contraindre les commerçants à garder leurs portes fermées lorsqu'ils recourent un système de climatisation (chaud ou froid) ;
- permettre le placement dans chaque quartier de chargeurs électriques pour voitures, vélos ou trottinettes électriques.

Vis-à-vis des citoyens, nous proposons de :

- sensibiliser les citoyens à l'importance d'économiser l'énergie, en ciblant en particulier les jeunes et ceux qui veulent construire ou rénover leur logement ;
- informer les citoyens quant à l'utilité de signer un contrat de fourniture d'énergie avec un fournisseur particulier afin d'éviter d'être servi par le fournisseur par défaut. Les gains sur la facture peuvent en effet être significatifs et la qualité du service améliorée ;
- faciliter l'achat groupé d'énergie (mazout, pellets, chauffe-eau solaire,...) par les citoyens en vue d'en réduire le prix ;
- encourager le recours à la géothermie quand il est envisageable.

Promouvoir l'alimentation saine en lien avec sa Ceinture Alimentaire

La Ville de Liège, avec ses représentants PS, a joué un rôle essentiel dans la promotion d'une alimentation saine et durable, le développement des circuits-courts et le soutien d'une agriculture locale et familiale.

Des politiques publiques engagées et ambitieuses ont été menées pour rendre l'alimentation durable accessible au plus grand nombre en favorisant les retombées économiques locales. On peut citer par exemple les repas sains, bio et de qualité servis dans les écoles et les crèches communales.

Aller vers une consommation locale, durable, saine et accessible à tous et toutes est essentiel car c'est à la fois un enjeu démocratique, écologique, socio-économique et sanitaire.

Le PS et VEGA entendent que les pouvoirs publics soient moteurs du changement en matière d'alimentation. Faire de la métropole une terre nourricière (dédiée à la production alimentaire) est une priorité pour que les Liégeois et Liégeoises se réapproprient leur alimentation et ne la laisse pas aux mains des multinationales.

Comment ? Avec des actions visant à produire, transformer, distribuer, consommer et sensibiliser.

Produire

Il est urgent de soutenir nos producteurs locaux, en particulier les jeunes qui veulent se lancer.

Les actions prioritaires sont :

- faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs en leur mettant à disposition des terres publiques ;
- préserver les terres agricoles de la Métropole en garantissant leur vocation de bien commun et en renforçant leur vocation nourricière et leurs qualités environnementales ;
- Participer activement à la gouvernance alimentaire à l'échelle de la métropole avec toutes les parties prenantes ;
- Soutenir, animer et impulser des projets tels que les potagers et les vergers collectifs.

Transformer et distribuer

Rendre l'alimentation durable accessible à tous est une priorité. C'est la raison pour laquelle nous fixons l'ambition que d'ici 2030, l'approvisionnement des crèches, écoles, maisons de repos et hôpitaux à Liège dépendants des pouvoirs publics soit composé à 100% de repas sains et de qualité.

Cette ambition nécessite la création, le soutien et la modernisation des infrastructures clés de relocalisation et de développement des circuits-courts à Liège au sein d'un pôle agroalimentaire.

Nous voulons :

- soutenir la légumerie-conserverie du Pôle circuit-court liégeois à Droixhe pour la satisfaction des besoins des collectivités en légumes frais bio et locaux
- développer des infrastructures logistiques clés au sein du Pôle Circuit-Court de Droixhe,
- mesurer la faisabilité/opportunité de construire une cuisine de collectivités dédiée uniquement à la distribution de repas des crèches, écoles fondamentales et secondaires à Liège,
- moderniser les réfectoires dans les écoles
- attirer des PME alimentaires de qualité (traiteurs, grossistes, producteurs, etc) à Droixhe.

Consommer

Chaque Liégeois et Liégeoises doit pouvoir accéder durablement à une alimentation saine et de qualité, et en particulier pour les personnes les plus vulnérables comme les enfants, les patients en hôpitaux ou les résidents de maisons de repos.

Le PS et VEGA portent les ambitions suivantes :

- Faire des réfectoires de nos écoles des lieux accueillants, mieux aménagés et mieux équipés pour offrir un service de repas de qualité. L'objectif est également de recréer une culture positive de la cantine scolaire à l'école ;
- Renforcer le rôle des auxiliaires identifiées comme des vecteurs essentiels de ce changement ;
- Etendre la gratuité à tous les enfants les plus précarisés en sollicitant le financement de la mesure auprès de la FW-B , tout en veillant à la lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- Généraliser le service du potage à la collation de 10h dans toutes les écoles fondamentales communales.
- Instaurer d'ici 2030 des repas durables dans les hôpitaux, maisons de repos, repas à domiciles des institutions hospitalières publiques liégeoises dans une stratégie de santé publique importante.
- Veiller aux principes de l'alimentation durable dans les procédures d'attribution de marché public lié à la restauration dans les services publics
- Maintenir le soutien au marché de producteurs locaux Court-Circuit pour offrir des produits sains, en échange direct entre le producteur et le consommateur ;

En matière d'aide alimentaire et d'inclusivité, il faut lutter contre le non-recours et tendre vers l'inconditionnalité de l'aide alimentaire, proposer des aides suffisantes, de qualité et adaptées aux situations des personnes et améliorer l'approvisionnement et la logistique des organisations de l'aide alimentaire.

Sensibiliser

Au regard des enjeux mentionnés plus haut, il est important d'informer et de sensibiliser les citoyens à la santé alimentaire au travers d'actions concrètes et reproductibles en menant des approches spécifiques au grand public, aux enfants et aux personnes précarisées.

Le PS et VEGA portent donc les ambitions suivantes en matière de sensibilisation :

- Pérenniser et développer des outils tels que la Maison de l'Alimentation Durable et Inclusive qui a pour objectif d'être un lieu de ralliement et d'impulsion d'initiatives favorisant l'accès à une alimentation durable pour toutes et tous.
- Sensibiliser les citoyens et les citoyennes, particulièrement les enfants, aux enjeux et aux bienfaits d'une alimentation plus saine, plus durable et accessible à tous à travers des ateliers culinaires, des tables d'hôtes, des formations, des visites de fermes et des activités d'autoproduction dans des potagers collectifs.
- Octroyer les moyens humains et financiers nécessaires pour faire de l'école d'hôtellerie et de l'école d'horticulture de la Ville (qui constituent le pôle

agroécologique de l'enseignement communal liégeois), deux centres de référence en matière de formation alimentaire de qualité et agricole durable en Wallonie ;

- Limiter drastiquement la promotion de produits alimentaires néfastes pour la santé, notamment ciblant les enfants ;
- Créer une semaine de l'alimentation durable dans toutes les écoles fondamentales de la ville de Liège.
- Renforcer la politique « Zéro Déchet » en matière d'alimentation qui vise à éviter le gaspillage alimentaire et réduire les emballages.

7. Pour une Métropole du quart d'heure et qui mise sur le transport en commun confortable

Pour les groupes PS et VEGA, il est primordial de faire de l'espace urbain un espace agréable, apaisé et sécurisé. La Ville de demain doit permettre à ses habitants d'avoir accès à de nombreux services dans un **délai de 15 minutes via les modes actifs**. Le "Projet de territoire" a identifié ce qu'il faut mettre en place pour que cela devienne progressivement une réalité concrète pour les habitants.

Un autre aspect de la qualité de vie est la manière dont on peut se rendre là où on souhaite aller. C'est alors une question de qualité de parcours et d'offre de transports de qualité.

Le principe STOP (qui prône une hiérarchisation des différents modes de transport dans l'ordre suivant : la marche à pied, le vélo, les transports publics, les transports privés collectifs et enfin la voiture individuelle) constituera le fondement des plans de mobilité.

Ce critère conditionnera l'implantation des nouvelles infrastructures publiques, et guidera également le développement des projets privés, en fonction de leur **proximité** avec les axes de transport structurants.

Dans cette optique, PS et VEGA veulent augmenter significativement la part modale du vélo en créant **au moins 4 grands itinéraires cyclables continus**, en site propre séparé, traversant la ville de part en part et préfigurant un réseau structurant à développer à l'échelle de l'agglomération. Ils souhaitent aussi mettre en place un réseau de **parkings vélos** capacitaires, fermés et abrités, dans tous les quartiers.

De même, **l'apaisement** des espaces publics sera poursuivi, notamment à travers l'amélioration des espaces de circulation piétonne (élargissement de certains trottoirs, rénovation et création de nouveaux escaliers, création de plusieurs centaines de nouveaux passages piétons et rafraîchissement régulier des peintures des passages, placement de nouveaux bancs publics le long des cheminements piétonniers,...), l'extension des **piétonniers** du centre-ville (places Saint-Paul, Cathédrale, Neujean....) mais aussi par la **généralisation des zones 30** dans les quartiers denses (notamment Outremeuse, Fragnée, Saint-Léonard, Sainte-Walburge, Sainte-Marguerite) et la création d'espaces piétonniers, de zones réservées aux riverains et d'«espaces de rencontres» à vitesse très limitées dans les noyaux périphériques.

Enfin, les groupes PS et VEGA s'insurgent contre la récente décision du Gouvernement wallon MR-Engagés de supprimer les extensions de la 1^e ligne de tram vers Seraing et Herstal. Ils demandent au Gouvernement de revoir sa décision et de mener à terme ce chantier déjà entamé. Les groupes PS et VEGA sont convaincus que l'avenir de la mobilité au niveau de la Métropole passe par le tram, comme on peut le constater dans toutes les Métropoles européennes de taille similaire. C'est pourquoi nous maintenons que le **projet de 2e ligne de tram** reliant la gare d'Ans à Chênée, dont le financement devra être obtenu auprès de la Région, **doit être étudié afin d'en faire l'axe central du développement urbain des**

prochaines décennies. Cette ligne devra traverser le cœur des quartiers (notamment Outremeuse) et permettre la disparition des dernières autoroutes urbaines (en particulier Burenville-Cadran, boulevard de l'automobile et grosses battes à Chênée). Il est important de préciser que **la demande de cette deuxième ligne n'implique aucun travaux avant 10 ans**, compte tenu des procédures à respecter. Ce projet se concilie donc parfaitement avec **la demande unanime de laisser une période de répit au centre-ville.**

Repenser la mobilité au profit de tous

La problématique de la mobilité à Liège est intimement liée à l'attractivité de la ville : attractivité en matière scolaire et d'emploi mais aussi commerciale, festive, touristique et culturelle.

Cette activité, nous voulons bien entendu la soutenir mais elle doit se concilier avec le besoin d'apaisement de la ville, qui est légitimement exprimé par les habitants.

Nous voulons donc proposer des alternatives crédibles en matière de mobilité : déploiement de nouveaux parkings relais (P+R)) et valorisation de ceux qui existent, le développement du réseau cyclable, un transport en commun plus efficace et accessible. En clair, il s'agit de porter véritablement le développement de la multimodalité dont nous reparlerons ci-dessous.

Bien entendu, cette approche nécessite une politique globale, concertées avec les acteurs de la mobilité que sont la Région et la SNCB mais aussi avec les associations représentant les usagers.

Il s'agit également de soutenir les déplacements à pied (qui représentent aujourd'hui 40% des déplacements recensés), par des investissements réfléchis et structurés, à même d'offrir un cadre de vie sécurisé et agréable.

C'est en ce sens que l'ensemble de l'hypercentre a été placé en zone 30 km/h. De même, la piétonnisation du centre-ville s'est poursuivie. Désormais, ce sont 7,2 km de voiries qui bénéficient de ce statut (+1,48 km depuis 2019).

Ainsi, nous voulons :

- tranquilliser les lieux de vie et de déplacement piétons par la généralisation des zones 30 à tout le territoire communal (un statut qui a d'ores et déjà été conféré à près de 300 km de voiries par le Conseil communal) ;
- promouvoir la marche par un plan de rénovation des sentiers, venelles, escaliers et autres raccourcis, présents en nombre dans notre Ville ;

- aménager des voiries et des trottoirs de qualité : cet objectif pourra être atteint via une attention particulière dans le choix des matériaux, des plantations, de l'éclairage public et de la propreté ;
- aménager l'accès aux lieux publics et aux bâtiments communaux ainsi que le mobilier urbain, particulièrement aux arrêts de transport en commun, afin qu'ils soient adaptés aux personnes à mobilité réduite (PMR), aux personnes âgées, aux femmes enceintes, aux parents avec poussette, etc. ;
- poursuivre la réappropriation des bords de fleuve pour les habitants et les visiteurs, à l'image de ce qui a été réalisé dans le cadre du chantier du tram ou sur le quai de Rome ;
- multiplier l'aménagement de sites propres pour les cyclistes dans un rayon de 20 minutes (6km) autour du cœur de la ville et prolonger le Ravel vers Ougrée et Seraing ;
- réaliser les chaînons manquants identifiés dans le plan communal cyclable et les connections avec les itinéraires existants ;
- poursuivre le déploiement d'une offre de stationnement sécurisé : via l'installation de nouveaux box vélos dans les quartiers, l'ajout d'arceaux partout où cela s'avère nécessaire et possible, l'ouverture de structures permettant le parage en grand nombre de vélos
- Installer des bornes de rechargement pour les vélos électriques, à côtés de ces rangements sécurisés ;
- former les cyclistes et les responsabiliser au respect des règles de circulation routière, pour protéger notamment l'utilisateur le plus faible qu'est le piéton ;
- favoriser le développement du transport de marchandises à vélo.

Révolutionner le transport en commun

Tout d'abord, les groupes PS et VEGA s'insurgent contre la récente décision du Gouvernement wallon MR-Engagés de supprimer les extensions de la 1^e ligne de tram vers Seraing et Herstal. Ils demandent au Gouvernement de revoir sa décision et de mener à terme ce chantier déjà entamé. Les groupes PS et VEGA sont convaincus que l'avenir de la mobilité au niveau de la Métropole passe par le tram, comme on peut le constater dans toutes les Métropoles européennes de taille similaire. C'est pourquoi nous maintenons que le **projet de 2e ligne de tram** reliant la gare d'Ans à Chênée, dont le financement devra être obtenu auprès de la Région, **doit être étudié afin d'en faire l'axe central du développement urbain des prochaines décennies**. Il est important de préciser que la demande de cette deuxième ligne n'implique **aucun travaux avant 10 ans**, compte tenu des procédures à respecter. Ce projet se concilie donc parfaitement avec la **demande unanime de laisser une période de répit au centre-ville**.

Les négociations seront également menées avec la SNCB pour concrétiser le **réseau « REL »** (réseau express liégeois), et notamment pour faire de la ligne 40 un axe structurant en rive droite via la réouverture de plusieurs arrêts (Vennes, Bonne-Femme, Cornillon, Jupille, Wandre,...) et pour mettre en place deux arrêts train (Kinkempois et République) sur la ligne 125A vers Ougrée-Seraing-Jemeppe.

Les études sur la mise en service d'un **téléphérique** reliant Vottem au fond de vallée via la Citadelle, conçu comme outil de transport en commun et intégré dans le réseau TEC seront relancées.

Il s'agira également de privilégier **l'intermodalité** et revoir les plans de mobilité afin de rendre le transport en commun davantage concurrentiel face à l'automobile. Dans cette optique, la création de nouvelles places de parking sera **conditionnée** à la **suppression** d'un nombre au moins équivalent de places (en ouvrage ou en surface) dans le même quartier.

Une attention particulière sera portée à l'inclusivité des outils de mobilité, afin qu'ils soient aisés à employer par chacune et chacun, en ce compris les personnes en situation de handicap, d'illettrisme, de fracture numérique, de précarité et d'allophonie.

Ainsi, nous voulons :

- rendre le TEC plus attentif aux intérêts des Liégeoises et des Liégeois en sauvegardant et en améliorant autant que possible la desserte fine des quartiers ;
- exiger de la SNCB la poursuite de la mise en place du Réseau Express Liégeois ;
- étendre les horaires de services plus tôt le matin et plus tard la nuit afin qu'ils correspondent aux activités culturelles et de loisir et répondent aux besoins professionnels et touristiques ;
- poursuivre les aménagements de sites propres pour les transports en commun et concrétiser les projets de busway sur lesquels la Ville s'est prononcée favorablement ;
- poursuivre le travail d'étude entamé en 2023 pour la création d'un transport fluvial prolongé jusqu'à Kinkempois et au-delà, jusqu'au Standard et à Seraing et soutenir le développement de nouvelles formes de transport en commun ;
- sur base des premiers résultats d'étude, travailler avec la Région pour la mise en service d'une ligne de téléphérique, reliant Vottem au fond de vallée via la Citadelle.

8. Pour une Métropole qui place les citoyens au cœur des décisions

La vie communale est un socle démocratique essentiel. Dans un contexte de désaffection démocratique, le PS et VEGA tiennent à réaffirmer la légitimité et la centralité de la **représentation démocratique** issue du processus électoral.

Conscients des aspirations très fortes de la population, nous entendons également améliorer la **lisibilité de l'action communale** pour les publics qui s'en sentent éloignés, faciliter l'implication de chacune et chacun dans la vie démocratique locale, renforcer les mécanismes de **participation et de délibération collective**, soutenir le monde associatif qui s'implique dans les débats publics et se montrer attentifs aux interpellations formulées par des citoyennes et des citoyens en dehors des cadres formels.

L'accès du public (matériel et numérique) à l'information sera renforcé, notamment en matière d'urbanisme, où les documents relatifs aux projets publics et aux projets importants seront consultables en ligne. La démarche **open data** sera approfondie.

En résumé, les socialistes souhaitent veiller au bon fonctionnement de la démocratie sociale (partenaires sociaux, bonne gestion, société civile), notamment à travers l'investissement, au sein des institutions publiques locales, des systèmes d'amélioration de la qualité du service rendu. Ils entendent notamment renforcer le dialogue avec les partenaires sociaux concernant l'adoption et l'usage des pratiques d'évaluation (personnel, résultats clés).

Renforcer la participation citoyenne

Au-delà du seul mécanisme électoral, Liège s'est toujours montrée ambitieuse en matière de démocratie participative. De bien des façons, la Ville de Liège a permis aux Liégeoises et Liégeois d'exprimer leurs points de vue et de participer plus activement à la prise de décision.

Pionnière dans l'élaboration participative du plan stratégique transversale, la Ville de Liège a mis en place plusieurs campagnes permettant aux habitants de faire connaître leurs priorités et leurs idées. Réinventions Liège en 2017 puis, lors de cette législature, le projet "Liège 2025" qui s'est appuyé sur une large consultation organisée en 2019 à partir de la plateforme collaborative liege2025.be. 1603 idées ont été déposées et ont récolté 97.827 votes.

La ville a aussi testé de nouvelles formes de participation – la " Fabrique urbaine " - lors de l'élaboration de son "Projet de Territoire", adopté en 2024.

Le soutien apporté aux Comités de quartier (impressions, subventions, appel à projet) s'inscrit également dans cette volonté d'une plus large participation, tout comme l'implication de représentants de la Ville aux nombreuses réunions organisées par ce secteur associatif, dans une logique d'information et/ou de concertation.

Soucieux d'approfondir ce rapprochement entre élus et citoyens, le PS et VEGA proposent :

- d'étendre à nouveau le mécanisme du budget participatif ;

- de pérenniser le mécanisme de l'appel à projet à destination des Comité de quartier ;
- d'organiser de façon régulière des forums démocratiques réunissant les élus et les citoyens, afin de débattre directement des thématiques communales ;
- d'organiser systématiquement une information et une consultation de la population concernée pour tout projet d'ampleur initié par la Ville.
- de permettre l'appropriation et la conception des espaces publics par le jeunes (notamment pour tout ce qui concerne les espaces conçus pour les jeunes) afin de favoriser un sentiment d'appartenance à (donc de respect vis-à-vis de) l'espace.
- améliorer la collaboration entre l'autorité politique et le Conseil Consultatif Communal des Aînés.

Egalité, non-discrimination et droits des femmes

La lutte pour une égalité de fait des citoyennes et citoyens couvre un registre d'action très large, qui va de la lutte contre toute forme de discrimination (âge, sexe, origine, religion, orientation sexuelle, handicap, etc.) à l'ensemble des initiatives prises pour inclure ces mêmes publics-cibles dans la société.

Pour les groupes PS et VEGA, cette valeur cardinale doit se trouver au centre de toute l'action publique. Réaffirmer cela n'a jamais été aussi important, face à la banalisation des discours d'extrême droite, y compris au sein de partis qui se considèrent pourtant comme démocratiques.

Dans une ville aussi multiculturelle et diverse que Liège, la lutte contre toute forme de discrimination doit se doubler d'une mise en valeur de la richesse que constitue la diversité.

A cet égard, la première « Pride » qui s'est tenue en aout 2024 a été un vrai succès rassembleur. Nous proposons de la pérenniser dès 2025.

Comme elle l'a affirmé en signant la charte « Liège ville hospitalière », le Ville s'engage à faire de l'accueil de toutes et de tous un objectif transversal de toutes ses politiques.

Concrètement, le PS et VEGA proposent de :

- lutter contre toute forme de discrimination au sein des services dont la Ville est responsable ou avec lesquels elle entretient des relations (accueil dans les services communaux, ressources humaines et recrutement du personnel, liens avec l'associatif, synergies avec la police, etc.) ;
- organiser des actions de sensibilisation, en partenariat avec les écoles et l'associatif, visant la déconstruction des stéréotypes et la lutte contre les discriminations ;
- intégrer la dimension du genre dans toutes les politiques publiques, de leur élaboration à leur évaluation ;

- intégrer, dans l'enseignement communal, la dimension du genre à travers la formation continuée des professeurs, l'accueil extra- scolaire, les manuels scolaires, les activités diverses, etc. ;
- soutenir les projets visant la lutte contre les propos haineux ou discriminants et la sensibilisation à l'usage éthique des réseaux sociaux et d'internet ;
- valoriser, par des actions de sensibilisation, la prise des congés de paternité, de maternité et les congés parentaux des agents communaux, en particulier ceux des hommes, dans l'objectif d'une répartition plus égalitaire des tâches ménagères et familiales ;
- promouvoir l'égalité de tous face à la maternité/paternité notamment en créant des espaces à langer « neutres » dans les toilettes des bâtiments publics ;
- penser les projets sportifs (infrastructures, événements, etc.) sous l'angle de l'égalité entre les femmes et les hommes (récompenses pour les compétitions, vestiaires et sanitaires, favoriser la mixité des événements et épreuves de même qu'équilibrer la mise en avant des sportives et des équipes féminines dans les différents sports, etc.) ;
- lutter contre le harcèlement de rue (en ce compris les transports en commun) et les discriminations liées au genre et à l'orientation sexuelle, notamment en appliquant rigoureusement la loi « sexisme », votée en 2014 ;
- initier un conseil consultatif communal de l'Interculturalité.

9. Pour une Métropole qui offre un avenir à tous – l’enseignement : une priorité

Liège est une ville ardente avec une vie étudiante importante. L’**avenir** de la ville est constitué de la jeunesse et des citoyens qui se forment continuellement. Voici un des atouts incontestables de Liège.

Le PS et VEGA veulent offrir à la jeunesse la possibilité de se former, de gagner sa vie correctement dans un emploi de qualité, de se divertir et de **s’installer durablement à Liège**.

Dans cette optique, **l’accessibilité au logement** devra faire l’objet de mesures particulières : il s’agira d’offrir des logements et de kots à loyers accessibles, via la construction et les charges d’urbanisme, notamment afin de lutter contre la précarité étudiante. Il s’agira également de proposer des moyens de logement collectif ou individuel permettant de vivre dignement (endiguer les formes de colocation qui privent les familles de logements adaptés à leurs besoins, proposer des logements collectifs à taille humaine permettant l’inclusion, les aspects transgénérationnels...).

Vie étudiante, vie festive, il s’agira également d’améliorer la **sécurité de tous durant la nuit**, via des moyens de mobilités accessibles et sécurisés via, un réseau de bus nocturne, la mise en place de conditions préférentielles pour les taxis de nuit, de parkings et de zones cyclables sécurisés, ainsi que via l’augmentation de la présence policière, particulièrement dans des zones/couloirs « protégés ».

Enfin, **le retour vers le centre-ville des facultés de sciences humaines de l’ULiège sera poursuivi**, dans le cadre d’une vision à long terme à construire avec les autorités universitaires et les autorités régionales et communautaires. Les acteurs des universités drainent une dynamique de vie positive et active dans la ville.

Miser sur l’enseignement pour se former

Aujourd’hui plus que jamais, l’enseignement est une priorité. Face aux défis qui s’imposent à nous, la Ville de Liège doit offrir un enseignement accessible à tous, qui réponde aux attentes de chacun, et capable d’assumer pleinement sa mission d’émancipation et de formation des étudiants qui lui sont confiés.

Former à des métiers non précaires, visibles et permettant l’autonomie des travailleurs avec une haute qualification passent par la certification, la qualification via l’enseignement.

Ainsi, l’enseignement communal sera renforcé grâce à des moyens budgétaires, techniques, pédagogiques et humains appropriés.

La rénovation des bâtiments scolaires est essentielle, pour offrir un cadre sécurisé et agréable à près de 25.000 étudiants. Plusieurs établissements ont été rénovés, d’autres sont en travaux et des projets sont prévus en collaboration avec les différents services de la ville de Liège. Des projets de **verdurisation** des établissements scolaires sont menés ces dernières années et ont conduit à faciliter les accès aux parcs et à réaliser des projets d’école ou de classe pour l’aménagement de petits espaces verts dans les cours, de tables de pique-nique, d’installation de carrés potagers, de nichoirs, d’hôtels à insectes...

Enfin, il n'est pas d'enseignement de qualité sans un personnel considéré, formé et doté des moyens nécessaires à l'exercice de sa mission. Le métier d'enseignant est fondamental dans notre société. Le PS et VEGA s'engagent à défendre les droits statutaires des enseignants et de l'ensemble des personnels des écoles : le statut contribue à l'attractivité de la profession. Défendre et valoriser le métier d'enseignant est une priorité.

Afin d'offrir un enseignement de qualité, nous voulons :

- accorder une attention prioritaire à l'apprentissage et à la maîtrise des apprentissages de base (français et mathématiques) ainsi qu'aux compétences relationnelles ;
- promouvoir et valoriser les filières techniques et professionnelles ;
- poursuivre et amplifier les projets pédagogiques spécifiques et innovants au succès reconnu que sont notamment la pédagogie Freinet, la pédagogie inversée et la pédagogie immersive, dans 3 langues : l'allemand, l'anglais et le néerlandais.
- assurer la formation et le suivi des enseignants à ces pédagogies;
- encourager et soutenir les projets pédagogiques spécifiques et innovants des enseignants ;
- poursuivre l'éducation à la citoyenneté, c'est-à-dire l'apprentissage de la démocratie, la culture du débat, le respect et la compréhension des règles, l'analyse critique des messages délivrés par les médias et le rejet du racisme et de toute forme de discriminations, y compris celles liées au genre ;
- former des référents dans chaque école permettant de travailler la sensibilisation sur l'utilisation des réseaux sociaux et des outils numériques. Ces compétences peuvent être alors abordées à travers toutes les matières ;
- instaurer une culture de prévention contre le harcèlement. Accompagner et soutenir les équipes face à cette problématique en renforçant notamment les liens avec les centres PMS ;
- proposer des activités extra scolaire non concurrentes aux apprentissages scolaires à des prix démocratiques au sein des écoles, par exemple : l'apprentissage du codage informatique chez les enfants, afin de les aider à mieux comprendre le monde du numérique ;
- accompagner les étudiants dans leur orientation scolaire en favorisant la découverte des métiers et du monde du travail. Pour ce faire, élaborer des projets et activités en partenariat avec les centres PMS et les différents niveaux d'enseignement de la Ville de Liège. Augmenter la mobilité inter niveaux : les sections qualifiantes et professionnelles du secondaire, la promotion sociale et la haute école regorgent de professionnels méconnus ;
- soutenir l'apprentissage en alternance école-milieu professionnel(CEFA) qui permet à l'élève de se confronter aux réalités professionnelles et à des techniques nouvelles, en collaboration avec des centres de compétences (CTA) qui attestent d'une expertise en la matière ;
- proposer, développer et soutenir des synergies et des collaborations entre l'instruction publique et les différents services, vecteurs d'expertises et de compétences professionnelles;
- promouvoir l'enseignement de promotion sociale, qui accueille chaque année 8000 personnes. Seule structure délivrant des certifications et des diplômes pour les adultes permettant une émancipation sociale, financière et actuellement un acteur important

du maillage social liégeois notamment par ses diverses possibilités de formation et d'apprentissage : du qualifiant à l'alphabétisation en passant par tous les métiers en pénurie. Le plus haut taux d'employabilité offert aux adultes ;

- prioriser la promotion sociale et les structures existantes au sein de la ville de Liège pour la formation continue des agents Ville de Liège. Les structures existent et sont performantes mais sous utilisées;
- rationaliser les outils d'e-learning dans l'ensemble des établissements scolaire ; obtenir une vision d'ensemble des outils numériques (gestion scolaire, contact avec les familles, système de gestion pédagogique) ;
- augmenter les partenariats des écoles de promotion sociale avec des structures publiques et associations permettant aux adultes en formation d'obtenir un diplôme ;
- promouvoir l'apprentissage diversifié du sport à l'école afin que chaque élève découvre différentes disciplines sportives et permettre l'accès de tous les enfants à la piscine;
- renforcer l'éducation à la santé, notamment en matière d'alimentation et d'assuétudes ;
- soutenir l'accompagnement des familles face aux difficultés affectives, relationnelles, contraceptives et sexuelles via les SPSE et les CPMS ;
- revoir le statut des gardiennes (engagement, formation, rémunération) afin de renforcer l'accueil et l'encadrement, hors temps scolaire, des élèves dans l'enseignement obligatoire ;
- maintenir les voyages scolaires, accessibles financièrement à tous les enfants, au centre des projets pédagogiques de chaque école de l'enseignement communal liégeois ;
- poursuivre les partenariats entre écoles visant à l'organisation de classes inclusives pour enfants de l'enseignement spécialisé. Accompagner et soutenir les enseignants dans ces démarches ;
- permettre l'accès à l'art pour tous les acteurs de l'enseignement communal liégeois en favorisant les synergies avec l'Académie Royale des Beaux Arts secondaire, l'Académie à horaire réduit et les Beaux Arts de Liège;
- promouvoir l'image des enseignants et des artistes des académies et la qualité de leurs productions;
- déployer des enseignants en renfort là où le capital période ou le nombre de période-professeurs se révèle insuffisant pour assurer une taille de classe optimale.
- Dans le cadre de l'opération « Ma commune dit awé », intensifier le programme de formation didactique au wallon. La culture et la langue wallonne feront l'objet d'une activité et d'un enseignement spécifique dans les écoles fondamentales.
- ouvrir l'enseignement à l'art et à la culture ;
- favoriser l'accessibilité de nos infrastructures scolaires en dehors des horaires scolaires, tant pour les activités sportives que culturelles car l'école est aussi un pôle socio-culturel du quartier.

Deux des principaux défis résident d'une part dans la lutte contre le décrochage scolaire et d'autre part dans le développement d'une culture « enseignement » forte au sein du PO. Une attention particulière doit être portée à tout nouvel agent et ce, dès son entrée dans la

structure ville de Liège. Des réponses à ses questionnements et à ses difficultés doivent pouvoir être entendues et accompagnées.

Les groupes PS et VEGA sont persuadés qu'une **culture qualité** intégrant tous les acteurs de l'enseignement est nécessaire. Se rendre compte de ses points faibles, pouvoir trouver des solutions mais aussi renforcer et mettre en avant ses réussites doivent être des objectifs premiers de fonctionnement pour chaque acteur au service des apprentissages de chacun et de l'ensemble. Pour chacun des acteurs, un suivi individualisé est possible, la détection et l'identification des difficultés est réalisable grâce à tous les services existants et une politique de réponses adaptée doit être menée. L'étudiant qui s'inscrit donc dans un cursus, aura ses difficultés détectées et des réponses apportées de manière intégrée.

Bien entendu, un tel plan suppose que des moyens suffisants soient alloués aux acteurs de l'enseignement, et ce depuis le niveau le plus fondamental. PS et VEGA en font une priorité.

Ainsi, nous voulons :

- promouvoir l'École et l'ensemble des niveaux d'enseignement et des offres de formation au sein de la ville de Liège et de ses agents;
- mettre en avant et valoriser les projets et les réussites des étudiants de l'enseignement communal;
- encourager, dès le début de la scolarité, la détection des troubles d'apprentissage (dyslexie, déficiences sensorielles...), poursuivre la formation des enseignants à ce travail de détection et favoriser les aménagements nécessaires pour garantir un enseignement adapté aux difficultés de chaque élève ;
- développer des politiques d'orientation axées sur la valorisation de l'élève, de ses compétences et son bien-être à l'école, en partenariat avec les centres PMS ;
- garantir un suivi individualisé pour chaque élève en remédiation scolaire, notamment en encourageant les écoles à dégager du temps pour la remédiation et l'organisation d'activités différenciées lorsque c'est nécessaire ;
- favoriser l'organisation d'écoles de devoirs et d'ateliers d'aide à la réussite pour un meilleur soutien aux élèves en difficulté.

Dans notre combat pour une **école publique pour tous**, l'accessibilité de l'enseignement est fondamentale. La gratuité scolaire, inscrite dans notre Constitution, doit être une réalité pour toutes les familles et doit le rester.

Nous proposons à cet égard de :

- maintenir la gratuité des garderies scolaires.
- limiter au strict minimum les interventions financières des familles en poursuivant l'augmentation des budgets mis à disposition des écoles pour les manuels scolaires, les manuels de référence, les activités culturelles et les voyages pédagogiques, ... ;
- fournir des repas de qualité à tous les élèves à des prix démocratiques tendant vers la gratuité ;
- encourager la fréquentation de l'école maternelle via des campagnes de sensibilisation ;
- renforcer les moyens permettant aux enfants à besoins spécifiques de s'épanouir au sein de l'école (notamment via les moyens d'accès vers les établissements scolaires) ;

- favoriser l'intégration des élèves à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire par un suivi et des infrastructures adaptés mais également en formant les équipes pédagogiques à l'accompagnement de ce public fragilisé ;
- augmenter le soutien aux écoles de devoir et amplifier nos propres dispositifs de soutien scolaire, y compris les associations partenaires des écoles à projet spécifique.

En matière d'investissement, la Ville poursuivra ses efforts entrepris pour moderniser le matériel mis à disposition des écoles et rendre plus agréables les bâtiments scolaires en partenariat avec l'échevinat des travaux. Il sera également nécessaire de créer de nouvelles classes, afin d'accompagner l'accroissement de la population scolaire.

Afin d'améliorer le **cadre de vie** des élèves et des équipes éducatives et permettre à tous de travailler dans un cadre respectueux, sécurisé et agréable, PS et VEGA souhaitent :

- améliorer l'accessibilité des infrastructures aux personnes à mobilité réduite ;
- poursuivre la rénovation des infrastructures scolaires en intégrant des travaux économiseurs d'énergie, ;
- Rénover toutes les toilettes des écoles maternelles et primaires communales d'ici 6 ans.
- élaborer un travail sur la qualité de l'air dans les écoles;
- engager des ouvriers communaux attachés aux établissements scolaires ;
- engager des ressources informatiques en personnel pour soutenir et accompagner le parc informatique dans les écoles;
- soutenir le développement de plans de déplacement scolaire afin de favoriser l'accès aux écoles à vélo, à pied ou en transport en commun et de privilégier des zones de parking pour les vélo taff ;
- veiller au respect des passages pour piétons et des zones 30 km/h et en systématisant les emplacements de stationnement « kiss and drive » pour organiser de façon sécurisée et pratique les accès aux établissements ;
- maintenir des prix accessibles et privilégier systématiquement, dans les repas fournis par ISoSL, les produits issus de l'agriculture locale, de l'agriculture biologique, les produits locaux ou de saison et diversifier les menus végétariens;
- généraliser l'installation de fontaines à eau ;
- dans les écoles secondaires et supérieures, remplacer là où il y en a, les distributeurs de nourriture et boissons par des produits locaux et/ou bio en permettant la mise en place de petites cafétérias renforçant les liens sociaux au sein des structures ;
- poursuivre la verdurisation des cours de récréation et créer des espaces de jeux adaptés;
- accompagner les projets horticoles dans les écoles en partenariat avec l'école d'horticulture.

Une ville pour les jeunes

La participation des jeunes générations au débat public et à la vie démocratique est essentielle. Les jeunes sont l'avenir de la ville, ils constituent un atout indéniable. Il s'agit donc

de renforcer le dialogue avec eux, et de les impliquer plus concrètement dans la gestion de la cité.

Pour y parvenir, les liens avec les associations qui œuvrent dans le secteur de la jeunesse doivent être renforcés.

Dans tous les quartiers, il s'agira de poursuivre le développement des infrastructures permettant l'accès à des activités épanouissantes après l'école, pendant le week-end et pendant les vacances, avec pour ligne le soutien à une citoyenneté active et émancipée.

Concrètement, nous proposons de :

- organiser des rencontres spécifiques entre les élus et les jeunes afin de tenir compte des réalités de ces derniers et entendre leurs priorités.
- impliquer les jeunes dans la conception des espaces qui leurs sont dédiés, afin de partir de leurs besoins et demandes et d'en favoriser l'appropriation, donc le respect ;
- poursuivre la concertation avec tout le milieu associatif intervenant dans le milieu de l'enfance et de la jeunesse (jeunesses musicales, le théâtre jeune public, les Académies de musique...) pour engendrer de nouvelles actions en partenariat ;
- développer les stages de la Ville et des milieux associatifs, en les rendant encore plus accessibles aux plus démunis ;
- permettre aux jeunes d'accéder aux lieux de diffusion et de création culturelle (musicale notamment) ;
- poursuivre l'aménagement, l'équipement et sécurisation des maisons de jeunes existantes ;
- développer la politique d'accès aux matches des grands clubs sportifs liégeois (Standard de Liège, Liège Basket,...) aux jeunes sportifs et aux jeunes défavorisés ;
- sensibiliser les enfants/adolescents à l'utilisation responsable des réseaux sociaux ;
- proposer des places de stages de formation dans les services publics et autres institutions dépendant de la Ville ;
- poursuivre les initiatives visant à impliquer les jeunes dans des projets culturels, en ce compris en partenariat avec les grandes institutions culturelles liégeoises, notamment l'Opéra.

10. Pour une Métropole culturelle et ouverte sur le monde

L'expérience du confinement et du covid-19 nous ont montré que la vie n'était pas seulement survivre (manger, boire et être en bonne santé). On s'est tous rendu compte que sans films, séries, musique et livres les choses auraient été encore plus dures à vivre. La culture, dans toutes ses différentes facettes, est un facteur d'épanouissement personnel et collectif, qui revigore l'esprit démocratique et nous fait sentir partie d'un tout, qui nous ouvre vers le différent et l'autre. Que ce soit chez nous ou lors d'une sortie en ville, elle nous permet d'aller à la rencontre des autres et de ressentir des émotions qui nous font sentir vivants.

La ville doit donc s'engager pour que la culture soit accessible au plus grand nombre, que l'offre soit diversifiée, que les petits lieux de proximité soient soutenus de manière équitable par rapport aux grands acteurs culturels

Les groupes PS et VEGA, conscients de la formidable **richesse culturelle liégeoise**, de son rôle central en matière de cohésion sociale et de sa contribution décisive au bonheur et à la poésie qu'il y a à vivre à Liège, souhaitent appuyer ses multiples manifestations, soutenir matériellement et financièrement ses acteurs, petits et grands, favoriser sa diversité, ses initiatives, son foisonnement, et veiller à ce que chaque habitant trouve à se nourrir de cette richesse.

Le secteur culturel est également un secteur économique qui crée de l'emploi et de l'activité économique dans le centre-ville comme dans les périphéries. De nombreuses formations existent mais parfois les débouchés sont flous. Une meilleure collaboration entre formateurs et monde du travail serait un atout pour le secteur.

Une attention particulière sera portée à la **diversité** des publics, à l'accessibilité des personnes porteuses de handicap et à l'accessibilité financière des lieux de culture pour les publics précarisés. Dans cette perspective, il s'agira de renforcer la concertation avec les centres culturels communaux.

Faire la fête devrait être possible pour toutes et tous. Tout le monde doit pouvoir se sentir en sécurité lors qu'il participe à un événement festif. La prévention, la sensibilisation et le bien-être sont donc des priorités qui vont devoir s'étendre à la plupart des événements organisés dans notre ville ardente, avec des labels de qualité, type Quality Nights.

Les candidats souhaitent aussi, en lien avec les institutions majeures présentes à Liège (Théâtre de Liège, OPRL, Opéra royal de Wallonie, La Boverie, l'Université,... ou plus récemment Mosa Ballet School), faire vivre la métropole comme **carrefour culturel international**, où artistes, chercheurs, étudiants, enseignants,... ont de nombreuses raisons de venir, travailler et s'installer.

La mise en service de la première ligne de tram, qui mettra un coup de projecteur sur la Ville et facilitera considérablement la mobilité, doit aussi être l'occasion de **renouveler la stratégie touristique**, en valorisant nos nombreux atouts culturels et en augmentant leur fréquentation. Cela passera notamment par la création d'un « **City pass** » donnant accès à un grand nombre de lieux ainsi qu'aux transports publics, par le choix systématique du multilinguisme dans les lieux susceptibles d'accueillir un public international ou par une communication touristique unifiée à l'échelle de la métropole.

À plus long terme, nous voulons repenser l'offre muséale liégeoise, en ouvrant la discussion sur la création d'un **centre d'art actuel**, en repensant le propos du Grand Curtius et en s'impliquant dans le débat sur l'avenir du Palais des Princes-évêques, qui doit devenir un lieu culturel de premier plan.

Enfin, Liège, métropole **ouverte** sur le monde, doit assumer pleinement son statut de « **ville hospitalière** », notamment en prenant sa part dans l'accueil des personnes exilées et en intensifiant les collaborations avec le milieu associatif. Ainsi l'aboutissement de l'implémentation de la Carte citoyenne dite Carte Ardente sera un des objectifs à atteindre.

Liège, métropole culturelle

L'accès à la culture est un droit fondamental.

Parce qu'il favorise l'émancipation individuelle et renforce la cohésion sociale, le développement de la culture doit être soutenu, sous toutes ses formes et à destination de tous les publics.

A ce titre, il est du ressort des autorités communales de favoriser les initiatives culturelles citoyennes, y compris de petite dimension, et de veiller à leur diffusion.

Par ailleurs, Liège s'est imposée ces dernières années comme une métropole culturelle d'envergure eurégionale. Il s'agit donc de soutenir ce rayonnement culturel et de veiller à ce qu'il ne soit pas soumis à la seule logique du marché.

Pour y parvenir, nous proposons de :

- considérer les dépenses culturelles comme des crédits obligatoires dans le budget communal ;
- pérenniser et augmenter les aides structurelles aux associations culturelles actives via des contrats programmes pluriannuels ;
- conclure des accords de réciprocité, en matière culturelle avec les villes jumelées à Liège, comme l'accès gratuit aux musées ou l'accueil dans les résidences d'artistes ;
- poursuivre l'illumination de nos immeubles remarquables et la rénovation de nos monuments classés ;

- soutenir le théâtre de Liège et l'ensemble des compagnies de théâtre, par une augmentation des moyens permettant de plus et mieux produire au bénéfice du public, des artistes et de tous les métiers nécessaires à la production théâtrale;
- soutenir l'Opéra Royal de Wallonie et l'Orchestre Philharmonique de Liège comme pôles de développement culturel et d'emplois pour les nombreux métiers qu'ils offrent et pour le rayonnement international qu'ils confèrent à Liège;
- promouvoir le secteur du cinéma et de l'audiovisuel en tant qu'outil de citoyenneté et de débouchés pour les divers métiers artistiques et techniques qu'il permet d'exercer;
- soutenir le regroupement des acteurs audiovisuel et renforcer les liens entre les structures proposant des formations dans les métiers du cinéma et les employeurs dans le secteur ; créer des formations en lien avec la demande des opérateurs de l'audiovisuel, notamment dans les nouveaux domaines en pleine expansion : IA, jeux-vidéos, animation 2D et 3D ;
- Soutenir l'implantation d'entreprises de l'audiovisuel désireuses de s'installer à Liège...
- compléter l'équipement de nos quartiers en infrastructures culturelles de proximité et ancrer la culture sur tout le territoire communal par la diffusion des initiatives culturelles (création de tiers-lieux);
- développer la lecture publique dans les quartiers en valorisant les bibliothèques et leurs collections et en renforçant leur rôle social et créateur de liens; Centrer les agents attachés à la Culture sur leurs missions essentielles dans les quartiers (bibliothèques et espaces publics numériques) dans le but d'œuvrer à une réelle démocratisation culturelle ;
- valoriser davantage et mieux communiquer sur les activités annexes organisées par les bibliothèques, tels que : soirées jeux de sociétés, concerts, ciné-club.
- Poursuivre le travail de soutien des écrivains liégeois en s'assurant d'un achat régulier d'ouvrages par les bibliothèques et continuant d'organiser leur mise en valeur à travers des événements ouverts à tous.
- soutenir toutes les formes de culture populaire ou d'expression nouvelle et d'évènements culturels développés par les associations à partir de subsides octroyés sur base d'appels à projets ou sur base de subsides annuels/biannuels plus structurels ;
- associer les artistes locaux à l'aménagement et à l'embellissement des espaces publics notamment via l'installation de fresques murales dans les quartiers qui en sont dépourvus;
- rapprocher la culture et l'école au profit du jeune public; ; Dans le cadre du Parcours d'Education Culturelle et Artistique (PECA,FWB), la ville soutiendra la mise en réseau des acteurs culturels et des écoles
- poursuivre le développement de nouvelles résidences d'artistes et la mobilité des artistes locaux vers l'étranger ;
- créer un Centre d'Art Actuel à l'ancienne patinoire de Liège ;

- mettre en valeur et soutenir la productions des jeunes artistes issus des écoles d'art de la ville de liège ; faciliter, stimuler les projets collaboratifs avec les structures d'art pédagogiques de la ville ;
- garantir la stabilisation et l'implantation durable des compagnies théâtrales actives sur le territoire de la Ville de Liège ;
- poursuivre la décentralisation et la démocratisation de la culture dans les quartiers (animations, concerts, expositions, théâtres de rue...) et contribuer à faire connaître ces activités via le Journal de Liège et la mise en place de panneaux d'affichage culturel dans les quartiers ;
- Conditionner la subsidiation d'événements culturels privés à l'existence de dispositifs (grilles tarifaires, accessibilité, réduction des risques) permettant l'élargissement des publics qui peuvent y avoir accès.
- Garantir des moyens économiques et logistiques aux acteurs déjà présents sur le territoire de la commune actifs dans la prévention des risques en milieu festif (Assuétudes et sécurité des publics) en coordination avec le Service de prévention de la ville.
- Prendre en compte la problématique des retours à la maison à travers divers dispositifs disponibles au public (Bus de nuit, Tickets à usage unique, Chèques Taxi, etc.).

Poursuivre le repositionnement international de Liège

Ce positionnement métropolitain à l'échelle internationale s'exprime au travers de la culture via ses principaux acteurs (ORW, La Boverie, Théâtre, OPRL) mais repose également sur des infrastructures (gare TGV notamment) et sur les relations nouées avec divers partenaires internationaux.

Ce rayonnement s'appuie sur de grands événements (Métamorphoses, Ardentes, Nocturnes des Coteaux...), les campagnes de promotion placées sous la bannière « Liège Together » mais aussi les nombreux échanges et partenariats dans lesquels la Ville est impliquée.

Avec la finalisation du chantier du tram, l'ouverture des parkings-relais, la nouvelle Foire internationale de Liège à Droixhe, la rénovation du Palais des Congrès, Liège est prête à s'exprimer pleinement au niveau national mais également au-delà de nos frontières.

Nous proposons pour cela de :

- poursuivre notre implication dans le réseau de la francophonie, à travers l'AIMF ;
- participer au montage de projets transfrontaliers avec nos collègues des MAHHL (Maastricht, Aachen, Heerlen et Hasselt) ;
- stimuler l'organisation de grands évènements à retentissement international par la création d'un Bureau des Grands Evènements ;
- promouvoir la Ville dans les grands salons internationaux.

Liège, une ville avec son Université

L'Université de Liège constitue un atout indéniable pour la ville. Économiquement, l'université est un bassin d'emploi majeur et un attracteur d'entreprises innovantes, tout en jouant un rôle clé dans le domaine de la santé avec le CHU.

Elle offre un enseignement de haut niveau et une recherche qui soutient l'activité économique, sociale et culturelle. Ainsi, les diverses initiatives de vulgarisation scientifique, en collaboration avec des institutions culturelles et le secteur associatif, profitent à toutes et tous.

Par son positionnement international, l'université constitue également une porte vers l'étranger, qui profite à tout le territoire.

Afin de soutenir cette identité de ville universitaire, nous proposons de soutenir les actions suivantes :

- poursuivre le redéploiement de l'Université au centre-ville, en veillant à l'intégration des étudiants et du corps universitaire dans la ville du point de vue de la mobilité, de l'architecture et de l'impact environnemental, culturel et économique ;
- favoriser l'intégration saine des logements étudiants dans les quartiers, afin de garantir une offre suffisante en qualité et en quantité ;
- mettre en valeur et développer les collaborations actives entre les enseignants-chercheurs et les acteurs locaux (institutions publiques, monde associatif), en particulier dans le secteur de l'action sociale, culturelle et de santé ;
- développer, par des financements adéquats, des projets de « Sciences citoyennes et participatives » sur des sujets d'intérêt public qui rencontrent les défis sociaux et environnementaux du XXI^e siècle ;
- susciter, via des appels à projets de la Ville et un guichet ULiège spécialement dédié, l'implication de la recherche étudiante (mémoires de master) dans la production de l'expertise utile aux projets portés par la Ville (social, santé, environnement, arts, patrimoine, etc.) et favoriser ainsi l'acquisition de compétences et la transition vers l'emploi ;
- rassembler l'ensemble des intervenants pour accroître significativement la mise à disposition de locaux adaptés, selon des horaires larges, aux étudiants du supérieur pour qu'ils puissent étudier dans de bonnes conditions, afin de renforcer l'égalité entre eux.

Faire de Liège une destination de « city trip »

Dans un contexte très favorable au tourisme urbain et à la multiplication des courts séjours, Liège doit se positionner comme une destination « city trip ». Il s'agit d'un objectif important en termes économique, que le repositionnement métropolitain évoqué ci-dessus doit nous aider à atteindre.

Pour ce faire, Liège a développé une stratégie basée sur trois piliers : améliorer l'offre en équipements culturels et touristiques, soutenir l'émergence de nouveaux lieux d'hébergement et renforcer les budgets promotionnels à destination des touristes et clients potentiels.

Pour les années à venir, nous proposons de :

- d'utiliser les nouvelles technologies pour promouvoir Liège à l'étranger et augmenter notre attractivité touristique ;
- développer les produits touristiques structurés (une offre intégrant les transports, un restaurant, un hôtel, un spectacle) ;
- intégrer Liège en tant que destination de city trips auprès des éditeurs de guides touristiques ;
- mettre les moyens pour réaliser et coordonner une communication professionnelle à l'égard des différents types de tourisme (de court séjour, d'affaires, fluvial, familial, de détente, sportif, ...) et des professionnels du secteur (tour-opérateur, ...). Le Bureau des grands événements que nous proposons de créer sera chargé en collaboration avec les autres opérateurs publics et privés de cette mission ;
- utiliser le potentiel qu'offrent les TIC pour valoriser nos lieux touristiques (applications pour smart phones et bornes informatiques d'informations notamment) sans exclure les personnes qui en sont éloignées ;
- sensibiliser tous les acteurs locaux (policiers, taximen, guichetiers, ...) à l'accueil du touriste ;
- améliorer l'accueil des cars touristiques via la création de nouvelles zones de parking sécurisées ; et veiller à améliorer les zones existantes pour les intégrer mieux dans l'espace urbain existant (exemple, place des Déportés) ;
- installer des panneaux électroniques d'affichage des informations touristiques, d'animations, ... au moins en français et en anglais, allemand, néerlandais ;
- améliorer la mise en valeur des sites touristiques et de leurs abords ;
- travailler en concertation avec la Fédération du Tourisme de la Province de Liège (FTPL) pour les actions relatives au tourisme d'affaires (MICE) ;
- obtenir du TEC le placement à chaque arrêt de bus d'un plan des lignes de transport en commun permettant aux touristes de trouver leur chemin ;

- collaborer avec la FTPL, ou la cellule provinciale en charge de la supracommunalité, afin d'établir un marché conjoint avec d'autres communes du territoire liégeois, dans l'optique de réaliser des économies d'échelle, pour :
 - acquérir et placer des bornes multilingues d'information ou de réservation ;
 - utiliser efficacement les TIC (applications mobiles, etc.) et ainsi valoriser les lieux touristiques de la métropole liégeoise ;
 - permettre le déploiement d'une couverture WIFI plus importante que l'actuelle, et l'étendre notamment à l'ensemble des musées et sites touristiques communaux.